



Rapport d'activité 2025



Résonance
leur avenir, notre futur





Résonance, 10 chemin des Confins, 68124 Logelbach
Association loi 1901 reconnue d'utilité publique
Représentant légal : Guy Zolger
Directrice de la publication et de la rédaction : Sophie Dintinger
Imprimeur : BC Graphics, 10 rue de la Blind, 68280 SUNDHOFFEN
Date de parution : Mars 2026
ISSN 3001-3488

Sommaire

Rapport moral et d'orientation du Président	P. 4
Rapport de la Directrice Générale	P. 6
Le Pôle Administration Générale	P. 8
Le Pôle Prévention Jeune Enfant	P. 12
Le Pôle Petite Enfance	P. 16
Le Pôle Enfance	P. 20
Le Pôle Adolescence	P. 24
Le Pôle Handicap	P. 28
Le Pôle Parentalité et Insertion	P. 32
Le Pôle Accueil et Loisirs	P. 36
2025 en images	P. 38
Glossaire	P. 40

Rapport moral et d'orientation du Président

L'année 2025 a été marquée par des défis importants mais aussi par des avancées significatives pour l'Association Résonance.

Dans un contexte marqué par une augmentation des situations de vulnérabilité, une complexification des parcours familiaux et une pression accrue sur les services sociaux, notre Association a poursuivi son engagement avec constance, exigence et humanité.

Ce rapport témoigne de la vitalité de nos différents pôles, de la mobilisation de nos équipes et de la confiance renouvelée de nos partenaires institutionnels.

Au-delà de cette dynamique et de cet engagement de tous les jours, 2025 a aussi été une année d'élaboration

de ce que sera Résonance pour la décennie à venir.

Des décisions importantes ont été validées par le Conseil d'Administration de Résonance et le Comité Directeur de la Fondation Saint-Jean, c'est l'occasion pour moi d'adresser toute ma gratitude à nos administrateurs pour leurs implications et leur confiance.

Nul doute que l'achat du site de Logelbach en est pour 2025 le signe le plus marquant, mais en réalité ce n'est que la première étape et la plus visible de notre future configuration. En effet, c'est l'ensemble des pôles qui vont être impactés par des nouveaux locaux ou des transformations.

Dans une période pleine d'incertitude, où nous savons que l'austérité budgétaire sera de mise, nous

pouvons nous appuyer sur les gains apportés par notre regroupement Saint-Jean et Caroline Binder. Notre taille, la maîtrise de notre budget 2025 grâce à un suivi rigoureux, notre ancrage local ainsi que la diversité et la complémentarité de nos activités nous confèrent une résilience solide et une capacité essentielle à la gestion des risques. Elles nous ouvrent également de belles perspectives pour élaborer des réponses systémiques face à des situations toujours plus complexes.

C'est donc avec détermination et confiance, grâce à la mobilisation de tous, professionnels, bénévoles, partenaires, donateurs, mécènes et financeurs, sous la direction efficace de notre Directrice Générale Mme Dintinger et les soutiens apportés par les expertises du siège, que nous pouvons aborder 2026 dans la force collective de notre engagement avec la même conviction « leur avenir est notre futur ».

Guy ZOLGER

*Président de l'Association Résonance
et de la Fondation Saint-Jean*



Signature de l'acte de propriété du site de Logelbach

Rapport de la Directrice Générale

L'année 2025 aura été marquée pour Résonance, forte de ses 140 ans, par des défis importants et des incertitudes.

Notre Association a poursuivi ses relations constructives avec les élus du personnel s'inscrivant dans une co-construction en matière de qualité de vie au travail.

Malgré un contexte flou concernant nos financements, nous avons su démontrer notre rigueur de gestion et l'équilibre de nos comptes nous permet d'envisager l'avenir, et notamment nos nombreuses restructurations à venir, avec sérénité.

C'est dans cette dynamique qu'ont aussi été renégociés tous nos contrats d'assurance et celui de la restauration collective. La nécessaire sécurisation de notre système informatique pour répondre aux exigences évolutives de la cyber sécurité suit son cours.

La gouvernance a fait le choix d'acquérir le site de Logelbach pour donner plus de souplesse dans le cadre des restructurations à venir et notamment de la future pouponnière/mecs dont le programme technique détaillé a été mené à bien : cet achat s'est enfin concrétisé fin

2025 et la Fondation est devenue propriétaire.

Plus globalement, l'année aura été consacrée à élaborer un schéma immobilier qui permettra de planifier les nombreux chantiers (travaux de mise en pérennité des bâtiments de Logelbach, construction d'une nouvelle pouponnière-Mecs...). La rénovation des pavillons Saint-Jean à Mulhouse -et l'évolution de leur agrément- sera par ailleurs soumise à la CeA cette année.

2025 aura aussi vu le lancement des évaluations externes, qui se poursuivront en 2026 et 2027. Le Home Saint-Jean a ouvert la voie avec brio et les auditeurs ont notamment souligné la capacité des équipes à œuvrer dans la bientraitance ce qui nous aura valu les félicitations de l'ASE. La bientraitance pourra aussi tenir une place importante dans le prochain projet associatif qui sera remis en chantier cette année pour le finaliser avec la gouvernance en 2027.

L'adaptation se vit aussi quotidiennement dans nos établissements et services qui n'hésitent pas à accueillir en surnombre lorsque cela est nécessaire.

L'année qui vient de s'achever aura aussi vu notre offre s'adapter aux besoins : notre Unité d'Enseignement pour Elèves Polyhandicapés a entamé sa 2e année scolaire, une Maison d'Accueil Spécialisée de jour a ouvert en mars à Logelbach après que notre service TSA se soit installé à Colmar, et notre centre maternel a vu sa capacité augmenter de six places hors-murs au 1er juillet 2025, témoignant de la volonté associative de constamment innover en termes d'accompagnement. Les réflexions ne manquent pas pour continuer en 2026 à répondre aux besoins, que ce soit pour notre public en situation de handicap ou en matière de protection de l'enfance. Forts de notre expertise dans la petite enfance, nous avons d'ailleurs fin 2025 répondu à un appel à projets relatif à la création d'un service d'accueil familial d'urgence pour les tout-petits de 0 à 18 mois. Le développement et/ou la transformation de l'offre ne saurait être dictée chez Résonance par la seule logique budgétaire : elle doit d'abord et avant tout répondre aux besoins des personnes accompagnées et des familles alliant proximité et qualité pour une fluidité des parcours.

Enfin, après une semaine consacrée en octobre dernier à la RSE, Résonance entend continuer à son échelle à prendre soin de notre planète et à explorer des initiatives positives.

Ensemble, nous pouvons renforcer les liens, créer des opportunités et travailler à un avenir meilleur. Le décroisement des parcours continue à être un enjeu important. L'action coordonnée et le soutien personnalisé peuvent faire une différence notable dans le quotidien des personnes concernées. Par ses missions, Résonance participe activement à un projet de société à défendre, où chacun a sa place, quel que soit son parcours.

Le détail des activités de chaque établissement et service figure dans le rapport d'activités disponible ce jour en version papier et qui sera rapidement mis en ligne.

Je tiens à remercier chaleureusement nos partenaires et financeurs, auprès desquels nous trouvons écoute et attention, et l'ensemble de nos mécènes et donateurs pour leur engagement sociétal et leur soutien.

Je souligne l'engagement sans faille de nos professionnels qui, jour après jour, assurent une présence constante auprès des enfants, des personnes et familles que nous accompagnons, quelquefois dans des situations complexes et émotionnellement exigeantes. Leur sens des responsabilités et leur humanité font la force de Résonance. Toute ma reconnaissance également à l'ensemble de l'encadrement pour son investissement quotidien et son dynamisme.

Il est enfin important de rappeler que notre Association ne pourrait pas fonctionner, outre ses nombreux bénévoles, sans ses administrateurs engagés et riches d'expériences différentes. C'est pourquoi je salue et remercie vivement toutes celles et ceux qui acceptent de donner une part non négligeable de leur temps, qui partagent leurs compétences, leurs idées, leurs convictions, pour que la gouvernance de Résonance soit efficace et solide.

Un des facteurs de réussite essentiel réside enfin dans le binôme Président-DG, nos rôles et compétences sont complémentaires pour garantir la qualité des projets et me permettre de traduire les volontés de la gouvernance. Pour conclure, je tiens à exprimer toute ma gratitude à Monsieur Zolger pour sa disponibilité et nos entretiens nourris pour piloter cette belle Association qu'est Résonance !

Sophie DINTINGER

Directrice Générale

Pôle Administration Générale

ÉDITORIAL

Aurélie Maurer, DRH
Christian Zirgel, DAF

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité des exercices précédents, avec une activité soutenue pour l'ensemble des équipes du Pôle Administration Générale.

Sur le plan financier et comptable, l'année a été marquée par la poursuite du travail de fiabilisation, d'harmonisation et de mise en conformité des procédures. Le renforcement du suivi budgétaire, la montée en puissance de la dématérialisation et l'évolution des outils de gestion ont permis d'améliorer la qualité de l'information financière et de sécuriser les flux.

La dématérialisation des processus RH et administratifs s'est poursuivie, facilitant la gestion de volumes d'activité en constante augmentation. Parallèlement, le service informatique a continué d'accompagner les établissements dans la consolidation des outils numériques et la sécurisation des systèmes d'information.

L'année 2025 a été marquée par la création d'une Commission Cybersécurité, afin de renforcer la protection des systèmes d'information et des

données sensibles traitées par la Fondation et l'Association.

Face à l'augmentation des risques numériques (attaques par phishing, rançongiciels, tentatives d'intrusion), cette instance a pour mission de structurer la politique de sécurité informatique et de piloter les actions de prévention.

Les premières mesures ont porté sur l'analyse des vulnérabilités du réseau, le renforcement des pare-feux et des accès sécurisés, l'amélioration des sauvegardes et la sensibilisation des équipes aux risques cyber.

Cette démarche s'inscrit dans une logique de maîtrise des risques, de continuité d'activité et de protection des données des usagers et des professionnels.

Nous remercions l'ensemble des collaborateurs du Pôle Administration Générale pour leur engagement et leur professionnalisme, indispensables à la réussite des missions confiées aux établissements et services

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

L'année écoulée a été marquée par un engagement renforcé de l'Association en matière de **ressources humaines**, avec une orientation clairement affirmée en faveur de la **qualité de vie et des conditions de travail (QVCT)**.

Dans un contexte de fortes tensions dans le secteur social et médico-social, cette priorité constitue un levier essentiel pour soutenir les équipes, renforcer l'attractivité de l'Association et accompagner durablement les professionnels dans l'exercice de leurs missions.

La démarche QVCT s'est structurée autour d'une approche méthodique et paritaire avec le CSE.

À la suite du **baromètre QVCT réalisé en 2024**, l'Association a mis en place un **Comité de Pilotage QVCT (COFIL QVCT)**, instance dédiée au suivi et au déploiement des actions d'amélioration des conditions de travail.

Ce comité composé de membres de la Gouvernance, du CSE et de l'encadrement, a été **formé et accompagné par un chargé de prévention externe**, permettant de doter l'Association d'une expertise adaptée et d'outils concrets. Le COFIL QVCT a pour vocation d'**accompagner les situations de terrain** en lien avec les équipes de Directions et les professionnels, d'identifier les facteurs de risques et de ressources, et de proposer des actions ciblées afin d'améliorer, de manière durable, la qualité de vie et les conditions de travail de l'ensemble des professionnels.

En marge du Copil, des actions concrètes ont également été engagées en matière de prévention et de sécurité, avec la mise en place de dispositifs spécifiques destinés à renforcer la sécurité de l'équipe de nuit. Ces mesures visent à sécuriser les conditions d'exercice professionnel sur les temps nocturnes et à répondre aux enjeux identifiés sur le terrain, en cohérence avec les objectifs de la démarche QVCT.

Cette dynamique s'inscrit dans un climat de **dialogue social de qualité**, favorisant l'expression des équipes et la co-construction des solutions. Dans ce cadre, la **signature d'un accord séjour** est venue compléter les avancées engagées, en apportant un cadre partagé et sécurisant pour l'organisation du travail, en cohérence avec les objectifs d'amélioration des conditions d'exercice professionnel et les besoins liés à l'accompagnement des enfants lors des séjours.

Par ailleurs, l'Association mène un travail d'accompagnement des équipes et de sensibilisation aux enjeux de **protection des données personnelles et de conformité au RGPD**. Cette démarche s'est traduite par des présentations dédiées lors de réunions d'équipe, ainsi que par la conception et le déploiement d'un serious game élaboré en interne, favorisant une appropriation ludique et concrète des bonnes pratiques par les professionnels.



L'Association poursuit également ses **actions en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap**, pleinement intégrées à la démarche QVCT et à la politique RH globale, et pilotées par la **référénte handicap de l'Association**.

L'organisation de la **journée « Handi'simul »**, la participation au **« DuoDay »**, ainsi que la **formation et la sensibilisation des managers**, participent à la construction d'un environnement de travail plus inclusif, attentif aux besoins de chacun et respectueux des diversités.



Malgré les difficultés de recrutement qui touchent l'ensemble du secteur, l'Association parvient à maintenir des **recrutements de qualité**.

Cette dynamique positive reflète **l'attractivité de l'Association**, nourrie par ses projets structurants, l'engagement des professionnels, l'implication des équipes d'encadrement et les actions concrètes menées en faveur de la QVCT.

Indicateurs RH

174

professionnels ont suivi au moins une action de formation, ce qui représente 2 880 heures pour un budget total de 108 622€.

307

professionnels œuvrent au quotidien au sein de l'Association, représentant 285 ETP.

Parmi ces professionnels, **10** ont eu des promotions internes, 1 a reçu la médaille du travail.

En fonction des aléas, les professionnels sont amenés à être remplacés par des professionnels en contrats à durée déterminée : **2 462** contrats ont

Enfin, l'année 2025 a également été consacrée à la **refonte du dispositif de restauration collective**. Un nouveau cahier des charges a été élaboré et une **consultation conduite avec l'appui d'un consultant externe**, en vue d'améliorer la qualité du service proposé. Ce travail aboutira à un **changement de prestataire à compter de 2026**.

été conclus en 2025 (CDD et vacation), tous réalisés en interne, permettant de diminuer le nombre de contrat d'intérim à 17.

72

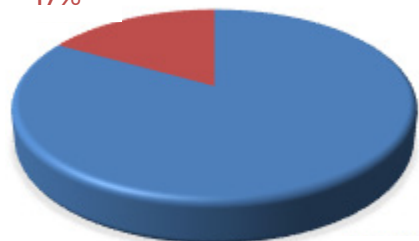
professionnels nous ont rejoint au fil de l'année, tandis que 53 sont partis vers d'autres horizons.

6% et 2%

Notre taux d'absentéisme est resté stable avec des taux de 6% pour la maladie et 2% pour les AT/MP.

Répartition hommes femmes

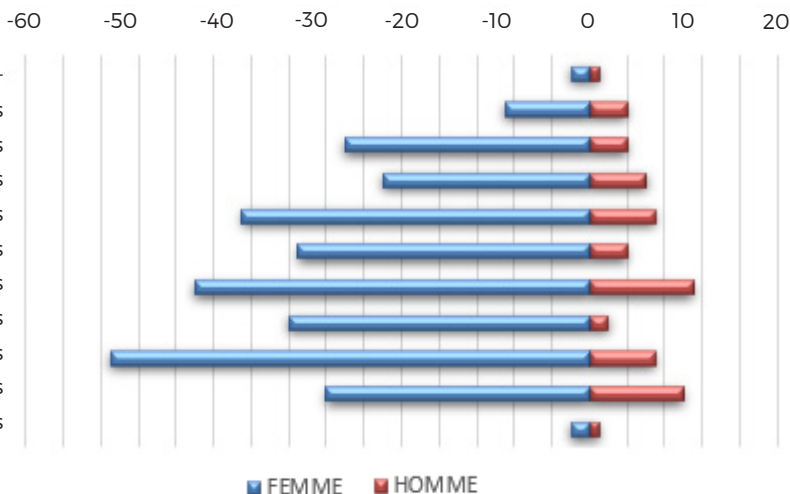
HOMME
17%



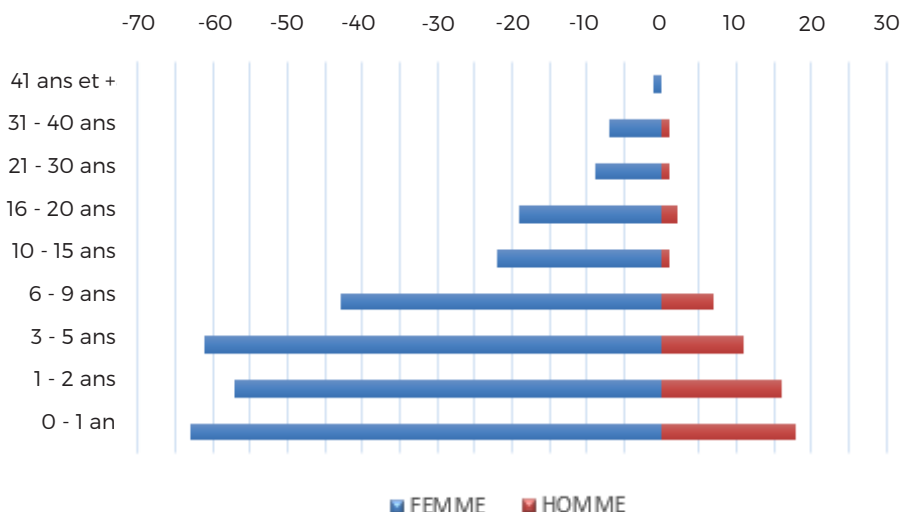
FEMME
83%

66 ans et +
61 - 65 ans
56 - 60 ans
51 - 55 ans
46 - 50 ans
41 - 45 ans
36 - 40 ans
31 - 35 ans
26 - 30 ans
21 - 25 ans
0 - 20 ans

Pyramide des âges



Ancienneté dans l'Association



SERVICE FINANCES CONSOLIDÉ

Les comptes consolidés Résonance

L'exercice 2025 s'inscrit dans la continuité des actions engagées ces dernières années visant à renforcer la fiabilité de l'information financière, l'harmonisation des pratiques comptables et le pilotage consolidé des équilibres économiques de l'Association.

Dans ce cadre, un travail structurant a été mené afin de mettre les comptes utilisés en parfaite conformité avec les dispositions du dernier plan comptable applicable depuis 2025. Cette évolution a permis d'assurer une présentation des états financiers pleinement alignée avec les normes réglementaires en vigueur, tout en améliorant la lisibilité, la comparabilité et la sécurisation des comptes consolidés.

Les comptes consolidés font apparaître un résultat d'exploitation de 638 731,40€, traduisant la mobilisation constante des établissements et des équipes dans la maîtrise des équilibres budgétaires, malgré un environnement économique et réglementaire toujours plus exigeant.

Les écarts de 1 853 274€ constatés au niveau du groupe II résultent principalement des évolutions de la masse salariale ainsi que des ajustements techniques liés aux provisions réglementaires, notamment celles relatives aux congés payés. Ces éléments s'inscrivent dans la poursuite des

adaptations organisationnelles engagées lors des exercices précédents.

Les variations observées sur le groupe III s'expliquent notamment par la mise en fonds dédiés des trop perçu des tarificateurs en attente de régularisation et l'affectation de financements accordés par les autorités de tarification dans le cadre des campagnes budgétaires récentes.

Après neutralisation des retraitements réglementaires, tels que la provision pour congés payés, le résultat administratif s'établit à 421 831,94€.

Dans une logique de gestion prudente et responsable, il est proposé d'affecter cet excédent à la consolidation des équilibres financiers et à la reconstitution progressive des réserves, afin de sécuriser la trajectoire financière pluriannuelle et de préserver les capacités d'investissement nécessaires au développement des établissements et services.

Nous prévoyons d'affecter cet excédent essentiellement à la Réserve de compensation des charges d'amortissement pour 370 740,48€, le solde à raison de 63 291,21€ en RAN (Report à Nouveau) et -12 199,75€ en Réserves de compensation des déficits.

PROJETS ET PERSPECTIVES

- Poursuite du renforcement du pilotage budgétaire et analytique de la masse salariale ;
- Développement des outils d'anticipation financière et d'aide à la décision ;
- Modernisation continue des outils de gestion et sécurisation des procédures financières ;
- Mise en œuvre et suivi des futurs programmes d'investissement structurants, avec la mise en place d'un pilotage financier renforcé des opérations immobilières.

Pôle Prévention Jeune Enfant

ÉDITORIAL

L'année écoulée a constitué une étape supplémentaire dans la consolidation des prestations inscrites au cœur des dispositifs de prévention en protection de l'enfant. Si l'activité a connu une dynamique contrastée, cette période a néanmoins été particulièrement riche en enseignements et en évolutions structurantes pour les établissements et services.

Au fil des mois, les professionnelles ont poursuivi l'appropriation de l'environnement institutionnel, des missions spécifiques et des partenariats qui l'entourent. Cette meilleure connaissance du cadre d'intervention a permis un positionnement de plus en plus fin auprès des enfants et des familles accompagnées, dans le respect des objectifs de prévention et de soutien à la parentalité.

Yann Mentzer, Directeur

Les équipes ont joué un rôle déterminant dans l'identification des besoins, tant sur le plan de la structuration de l'offre de service que sur les modalités d'accueil et d'accompagnement. Leur implication active a contribué à faire émerger des axes d'amélioration concrets, visant à renforcer la lisibilité, la cohérence et la qualité des réponses proposées aux familles.

Par leur engagement quotidien, les professionnelles se sont affirmées comme de véritables forces de proposition. Leurs observations de terrain, leurs réflexions partagées et leur capacité d'initiative ont permis d'enrichir les pratiques professionnelles et d'inscrire la structure dans une dynamique d'amélioration continue, au bénéfice du développement et du bien-être des jeunes enfants.

ACTIVITÉ

La MAJPE

La MAJPE dispose d'un agrément de 27 places. Nous avons réalisé 8 329 journées d'accueil en 2025. Les journées réalisées se situent en-dessous du taux cible. Ce déficit d'activité est le reflet d'un manque d'orientation dans le groupe des 0-2 ans :

- 2 places étaient vacantes en janvier et février 2025
- Uniquement 5 enfants accueillis de septembre à décembre 2025

34 enfants et 31 familles ont été accompagnés durant l'année. 11 nouveaux enfants ont été accueillis en 2025 dont 7 ont été orientés chez « Pouss'Pousse » et 3 au sein du groupe « 1.2.3 Soleil ».

16 enfants ont quitté la MAJPE en 2025 : 12 ont été scolarisés, 4 ont déménagé.

Il est primordial pour l'équipe de la MAJPE de s'adapter continuellement aux besoins des enfants mais aussi des parents.

L'équipe veille à proposer des actions variées et modulables en fonction des demandes des parents. Aussi, ces derniers sont encouragés à s'inscrire dans la vie de l'établissement et notamment à travers des actions ponctuelles ou des temps festifs.

En 2025, 27 actions différentes ont été réalisées (carnaval, atelier patouille, kermesse, fête de la musique...) dont certaines ont eu lieu plusieurs fois

dans l'année (ateliers cuisine, piscine, Kamishibai...). En moyenne, nous notons la participation de 8 parents par action proposée. Certaines ont permis de réunir jusqu'à 18 parents.

Des temps dédiés aux parents en interne mais aussi à l'extérieur de l'établissement sont également proposés tels qu'une sortie au marché de Noël, marché de Pâques, salon du livre...

Globalement, les familles se sont montrées très participatives tant dans la proposition d'actions qu'au niveau de leur présence. Ces moments partagés contribuent aux échanges, au changement de regard que ces parents ont sur eux-mêmes et leur enfant ainsi qu'à la création de lien entre parents leur permettant ainsi de sortir de leur isolement.

L'AJPJE

« L'îlot familles » est implanté sur le territoire de Munster et de sa vallée et accueille les familles sur orientation de la CeA. Il constitue un outil de prévention secondaire dans l'action sociale de proximité et de la Protection Maternelle et Infantile.

Le dispositif peut accueillir 10 personnes, soit 5 parents et 5 enfants âgés de 3 mois à 3 ans. Il vise notamment à soutenir le lien enfant-parent, favoriser la socialisation et le développement de l'enfant, renforcer les compétences parentales, rompre l'isolement et découvrir les ressources du territoire.

En 2025, 2 926 journées ont été réalisées. 9 familles distinctes ont été accueillies, représentant 9 mamans et 1 couple, pour un total de 11 enfants. Parmi elles, 5 mamans vivaient en couple et 4 étaient en situation monoparentale. Les

Soucieux de valoriser les compétences des parents, certains parents ont pu proposer et animer leur propre atelier (création de puzzle, bijoux...).



MAJPE à Logelbach

enfants avaient majoritairement moins de 2 ans, confirmant la vocation du dispositif à intervenir précocement dans le soutien à la parentalité et au développement du jeune enfant.

La majorité des familles provenaient de Munster, complétées par des familles de Muhlbach-sur-Munster et de Metzeral.

Au cours de l'année 2025, 4 familles ont intégré le dispositif et 6 familles l'ont quitté : 3 sont arrivées à échéance de leur contrat avec retour à domicile et les 3 autres familles ont mis fin à leur accompagnement en raison d'une perte d'adhésion ou de motifs médicaux concernant l'enfant.

La durée moyenne d'accompagnement pour les familles sorties était de 9 mois.



AJPJE L'îlot Familles à Munster

Les LAEP

En 2025, les Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP) continuent d'offrir aux familles un espace d'échanges, de rencontres et de soutien au quotidien.

Le LAEP « Bout d'ficelle » a ouvert 164 matinées au public, représentant 328 heures d'accueil, sur les deux sites situés à Colmar, Florimont et Club des Jeunes.

Au cours de l'année, 120 familles et 171 enfants ont été accueillis pour un total de 2 239 participations, adultes et enfants confondus. Les familles accueillies proviennent majoritairement de Colmar, avec une forte représentation des quartiers Europe, Centre et Florimont, ainsi que d'autres quartiers et communes avoisinantes. Une partie des familles vient également de communes plus éloignées de la plaine et du vignoble, témoignant de l'attractivité du dispositif au-delà de son périmètre immédiat.

FAITS MARQUANTS

Dans un contexte de sous-effectif, l'équipe de la MAJPE a mobilisé le principe de mutualisation inter-établissement en organisant l'accueil de deux enfants de la pouponnière. Cette organisation a permis de mettre en place un accueil individualisé et sécurisé pour ces enfants, en tenant compte de leurs besoins spécifiques et de leur parcours au sein de la pouponnière. Elle leur a offert un temps de respiration en dehors de leur groupe de vie habituel, favorisant l'apaisement, l'ouverture à de nouveaux repères relationnels et la diversification des interactions éducatives. Par ailleurs, cette modalité de fonctionnement a contribué à renforcer la solidarité inter-pôle, en soutenant les équipes et en inscrivant cette action dans une logique de coopération et d'ouverture à l'environnement.

A l'AJPJE, l'année 2025 a été marquée par une dynamique partenariale soutenue et par la diversité des actions proposées aux familles. Des ateliers collectifs ont permis de renforcer le lien enfant-parent, d'accompagner l'expression des émotions et de soutenir la parentalité, grâce à des médiations créatives, des temps d'échange et des

Le LAEP « La Cabane d'Orka » a proposé 79 créneaux, représentant 158 heures d'accueil, répartis sur deux sites, à Kientzheim et à Orbey.

Sur l'ensemble de l'année, 42 familles et 47 enfants ont été accueillis pour un total de 645 participations. Les familles accueillies au site d'Orbey résident principalement dans les communes environnantes, tandis que le site de Kientzheim attire également des familles provenant de secteurs plus éloignés.



LAEP Bout d'ficelle à Colmar

actions de prévention en santé.

Ces ateliers ont favorisé la participation active des parents, le partage d'expériences et le soutien entre pairs. Les familles ont pu bénéficier de moments de répit et de réflexion, contribuant à leur mieux-être et à une meilleure compréhension de leurs pratiques parentales.

Par ailleurs, des sorties de proximité, faciles d'accès, ont été proposées afin de permettre aux familles de sortir du quotidien et de découvrir leur environnement. Certaines sorties plus exceptionnelles ont également été rendues possibles grâce au soutien de partenaires, offrant aux parents et aux enfants des moments privilégiés et ressourçants.

En 2025, le LAEP « Bout d'ficelle » a poursuivi son engagement partenarial au sein du Réseau Local Parents de Colmar. L'équipe a notamment participé à la fête du quartier Europe avec des ateliers créatifs destinés aux enfants, ainsi qu'à l'événement « Novembre pour les parents », favorisant les échanges enfants-parents et renforçant la visibilité du dispositif.

Le LAEP « La Cabane d'Orka » a connu une fréquentation particulièrement dynamique sur le site d'Orbey, avec une forte progression des participations grâce au bouche-à-oreille et aux

actions de communication ciblées. Ce site répond pleinement aux besoins des familles avec jeunes enfants et constitue un lieu d'échanges et de soutien très apprécié.

PROJETS ET PERSPECTIVES

- Finaliser l'évaluation externe de la MAJPE
- Poursuivre la dynamique d'amélioration continue au bénéfice des enfants et parents
- Renforcer le travail partenarial sur les territoires d'implantations
- Optimiser le travail collectif dans le cadre de l'arrivée de la coordinatrice
- Mobiliser et impliquer les professionnelles dans le projet de délocalisation de la MAJPE
- Poursuivre la montée en compétences des professionnelles
- Ouvrir une réflexion autour de la mise en place d'un conseil de parents à la MAJPE
- Prendre part aux rencontres partenariales visant à renforcer l'attractivité des établissements et services
- Diffuser un questionnaire de satisfaction auprès des familles afin de recueillir leurs retours et renforcer l'adaptation de l'offre de service.



Pôle Petite Enfance

ÉDITORIAL

Alix Grousset, Directeur

Le lancement de la phase d'étude pour la construction d'une nouvelle pouponnière marque un moment important pour notre Association. Plus qu'un simple projet immobilier, il s'agit d'un engagement fort en faveur de la protection, du bien-être et de l'épanouissement des tout-petits qui nous sont confiés.

Projet en attente depuis plusieurs années, la phase d'étude conduite a permis d'analyser avec rigueur les besoins réels des enfants, des professionnels de la petite enfance et des familles, tout en intégrant les exigences de sécurité, de qualité d'accueil et de développement harmonieux. Concevoir une pouponnière aujourd'hui, c'est penser des espaces chaleureux, fonctionnels et adaptés, mais aussi anticiper les évolutions futures des pratiques éducatives et sociales.

Dans un contexte où la prise en charge de la petite enfance représente un enjeu humain et sociétal majeur, ce projet témoigne d'une volonté claire :

offrir aux nourrissons et aux jeunes enfants un cadre de vie digne, protecteur et stimulant dès leurs premiers pas dans la vie. Il s'agit également de soutenir les équipes qui les accompagnent au quotidien, en leur donnant des outils et des conditions de travail à la hauteur de leur mission.

Le lancement de cette étude a ouvert ainsi une phase de réflexion collective. Il a invité les acteurs concernés à contribuer, à partager leur expertise et à participer à la construction d'un lieu qui devra être à la fois un refuge, un espace de soins et un environnement propice au développement affectif et social des enfants.

Poser aujourd'hui les bases de cette nouvelle pouponnière, c'est investir dans l'avenir. C'est affirmer que la société se juge aussi à la manière dont elle protège ses plus jeunes et les plus vulnérables. Cette étape n'est qu'un début, mais elle porte déjà en elle l'espoir d'un projet porteur de sens et de solidarité.

ACTIVITÉ

La pouponnière-MECS Caroline Binder

57 enfants ont été accompagnés cette année, à rapporter aux 36 places d'agrément plus 3 places en sureffectif financées sur l'année par la CeA. Sur les 17 départs, 3 concernent la pouponnière (1 en famille d'accueil, 1 en internat MECS et 1 en accueil de jour) et 14 pour la MECS (dont 2 en famille

d'accueil, 10 réorientations en internat MECS, 1 réorientation en lieu de vie et 1 en placement à domicile). 9 enfants ont été nouvellement accueillis en pouponnière du fait des quelques départs mais surtout en conséquence du transfert de 6 enfants vers la MECS.

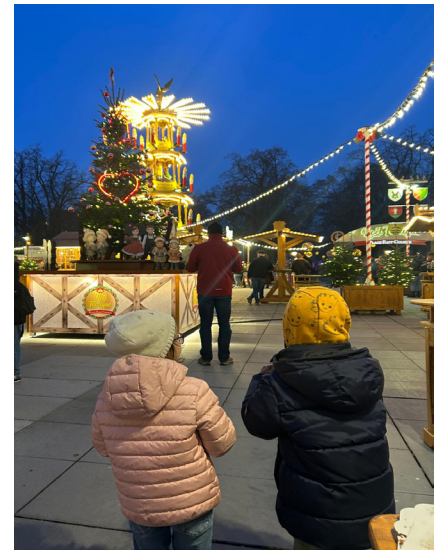
L'activité a été de 5 438 journées à la pouponnière pour un objectif CeA de 5 201 journées soit un taux de réalisation des 15 places agréées de 99,5 %. La MECS a quant à elle réalisée 8 814 journées à ramener aux 8 322 journées prévues au budget. Le taux de remplissage est par conséquent très légèrement supérieur à 100 % sur les 24 places financées et de 115 % à rapporter aux 21 places

Suivi médical/paramédical

Comme l'année passée, le suivi sanitaire du jeune enfant est relativement conséquent. Il a nécessité plus de 1 150 heures aux différents professionnels du PPE pour cette année au profit des 39 enfants présents. Environ 260 visites médicales dont 67

agréées au lieu des 95 % demandés par la CeA. Il est également à souligner que malgré ces taux de remplissage qui atteignent le maximum de la capacité d'accueil, de très nombreuses demandes d'accueil nous ont été adressées par les services de l'ASE, demandes que nous n'avons pu satisfaire hormis les 19 nouvelles arrivées de l'internat.

par un spécialiste ont été nécessaires et près de 600 séances de rééducation (orthophonie, kinésithérapie, psychomotricité, orthoptie). Enfin, 13 d'entre eux ont une reconnaissance MDPH soit 1 enfant sur 3 accompagné par nos services.



L'accueil de jour petite enfance

L'accueil de jour a vocation à accompagner les parents à domicile et dans les locaux du service sur un temps court, 6 mois à 1 an, pour leur permettre d'ajuster certains points relatifs à la parentalité.

Le nouveau cahier des charges sur les accueils de jour fixe un coût à la place de 32 000 €, légèrement inférieur à nos coûts 2024. Pour s'y conformer, le service accueille dorénavant environ 13 situations au lieu des 10 de l'agrément. Le nombre de journées s'établit donc à 4 129 contre 3 441 en 2024 soit 20 % d'augmentation.

L'essence même du service étant d'accompagner sur un temps court les enfants et leur famille, le taux de rotation des situations est important. 13 sorties ont été effectuées (2 vers l'internat, 6 fin de mesures, 1 placement à domicile et 4 AED/AEMO) et 14 entrées. Il est à souligner qu'environ 50 % des fins de mesures sont des levées de placement, témoignant de toute l'utilité d'un tel service. Au total, 23 familles ont été suivies cette année.

FAITS MARQUANTS

La pouponnière-MECS en transition

Comme annoncé l'année dernière, dans l'attente de la restructuration du Pôle Petite Enfance, une réorganisation de la pouponnière et de la MECS s'est opérée début janvier. Initialement, la pouponnière « l'Envol » accueillait 15 enfants dans des locaux exigus et la MECS « les Explorateurs » accueillait 12 enfants sur deux espaces de vie : « les bleus » et « les rouges ».

Ainsi, les enfants les plus âgés de l'Envol ont rejoint le groupe des Explorateurs afin que la pouponnière soit en effectif présentiel de 11 bébés. Cet allègement a permis aux nourrissons d'évoluer davantage en sécurité, dans le calme et avec des professionnelles plus disponibles.

Les Explorateurs quant à eux, ont pensé une nouvelle organisation dans l'accompagnement des enfants en bénéficiant d'un transfert de 2 professionnels de la pouponnière vers la MECS. Les bleus sont désormais à 7 enfants et les rouges à 10 enfants. Les professionnels se sont ajustés avec réussite au nombre grandissant d'enfants mais

également au rajeunissement moyen du groupe. Le dernier groupe de MECS, la « Courte-Echelle », a connu un changement complet du groupe d'enfants. Les 11 enfants présents début 2025 ont été réorientés et le groupe termine l'année avec 11 nouveaux petits. L'équilibre de chacun, petits et grands, a dû être repensé, ce qui a permis de retravailler entièrement le projet de service afin de débiter l'année 2026 avec de bonnes résolutions !



Dans le jardin des locaux de la pouponnière - MECS à Logelbach.

L'accompagnement des enfants à particularités

Les années passent et le nombre d'enfants à particularités augmente. Au cours de l'année 2025, de nombreux enfants ont bénéficié d'une attention toute particulière. Un travail de cohésion entre les équipes éducatives, le service « Brin d'éveil » du Pôle Handicap et les professionnels du paramédical a été au cœur des préoccupations durant les derniers mois de cette année. Les évolutions positives des enfants et l'investissement de chaque professionnel sont la preuve que la cohérence éducative est souvent la clé.

Au premier janvier, un poste nouvellement créé a permis d'assurer une meilleure prise en charge des enfants à particularité. Les enfants accompagnés sont choisis par les cheffes de service en fonction des évaluations réalisées par l'équipe pluridisciplinaire. Le référent TND accompagne six enfants répartis au sein des trois groupes de vie de la MECS (Envol, Courte Echelle et les Explorateurs). Ils sont porteurs de troubles du neurodéveloppement (TND) qui regroupent, entre autres, les troubles du spectre de l'autisme (TSA), les troubles spécifiques des apprentissages DYS, les troubles du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) et le trouble de développement intellectuel (TDI).

Le rôle du référent TND consiste à offrir aux enfants des moments d'habileté, tant individuels qu'en groupe, afin de favoriser le développement de leurs compétences. En parallèle, il met en œuvre des projets d'accompagnement destinés à aider ceux qui éprouvent des difficultés, avec pour objectif de renforcer leur autonomie et d'améliorer leurs interactions sociales. Il est également chargé d'identifier les besoins et les attentes des partenaires tels que les AESH et les enseignants, afin de promouvoir des actions d'inclusion au sein des établissements scolaires.

Enfin, en s'appuyant sur ses observations, il propose des stratégies éducatives pour appuyer le développement de l'enfant dans divers domaines, tels que les relations sociales, la communication et le langage, le repérage spatio-temporel, les compétences cognitives et la motricité fine et globale.

Ce nouveau poste a permis aux professionnels des groupes de s'appuyer sur l'expertise du référent TND pour proposer à ces enfants porteurs de troubles un accompagnement mieux adapté à leurs difficultés.

Séjours en camps

Le groupe de la Courte-Echelle est parti pour la première fois en séjour hors de la région. Destination la petite ville de Port Grimaud dans le Var ! Tout au long du séjour, les enfants ont pu découvrir les alentours en s'adaptant à la perfection aux situations inconnues. Entre visite du château de Grimaud, balade au port, découverte du marché traditionnel, manger les pieds dans l'eau, dompter les vagues et sculpter le sable, les journées ont été riches et ont nourri les troupes tant sur le versant intellectuel que relationnel.

Comme l'année passée, la Pouponnière l'Envol a choisi de partir en 2 sous-groupes pour permettre un accompagnement plus individuel aux tout-petits.

Organiser un séjour de vacances réunissant une équipe éducative et des enfants placés en internat par décision judiciaire peut paraître à première vue comme un simple moment de détente. Pourtant, ce temps est bien plus qu'un « break » : il constitue une véritable opportunité éducative, relationnelle

Le projet « Rappelle toi »

Le 28/05/2025 a eu lieu une rencontre avec les enfants du Home Saint Jean qui étaient accueillis au préalable aux Explorateurs. Ce projet s'est réalisé à la demande des enfants du Home Saint-Jean qui souhaitaient revenir sur leur ancien lieu de vie. Cette rencontre a permis, outre de passer un moment convivial avec le partage d'un repas et d'une structure gonflable, d'échanger des souvenirs et de maintenir le lien, montrer que

et réparatrice, tant pour les jeunes que pour les professionnels.

Le changement de décor, le fait d'être dans un environnement très différent offre aux enfants un espace de respiration, de lâcher prise, dans lequel les préoccupations de chacun peuvent s'effacer momentanément. Enfin, c'est un outil de cohésion pour l'équipe qui, hors du quotidien institutionnel, peut apprendre à se connaître différemment et devenir plus efficace dans leur communication et leur travail collectif.

Un séjour de vacances entre éducateurs et jeunes placés en internat n'est donc pas seulement un moment de détente : c'est une intervention éducative puissante. Bien pensé et bien encadré, ce type de séjour peut participer durablement à la construction d'un projet de vie plus stable et positif pour des enfants souvent fragilisés par leur histoire. Nous pouvons être fiers que nos équipes s'engagent toujours avec enthousiasme dans ces projets de séjours.

celui-ci perdure à travers le temps, dans d'autres espaces. Ces retrouvailles dépassent le côté festif de l'évènement. Elles ont aussi une vocation pour l'enfant à se resituer dans un lieu, à continuer d'exister malgré le temps, les changements de lieu, les parcours de vie des enfants et des adultes et elles contribuent à consolider l'estime de l'enfant en lui montrant qu'il compte pour quelqu'un.

Projet parentalité « mise en beauté en association avec le SAPPH »

Le 20 juin 2025 avec le soutien du Service d'accompagnement à la parentalité des personnes en situation de handicap (SAPPH), 5 mères accompagnées par les éducatrices parentalité ont bénéficié d'un temps individuel pour une mise en beauté, animée par une socio esthéticienne. Cela a permis de partager un autre moment que les visites/enfants avec les éducatrices parentalité.

En effet, prendre le temps de prendre soin de soi, revaloriser son statut de femme, et pas seulement de mère, participe à leur nouvel épanouissement, elles qui se sont parfois oubliées. Cette action visait également à leur faire reprendre confiance en elles pour mieux affronter leurs difficultés actuelles ou aborder de nouveaux projets.

PROJETS ET PERSPECTIVES

- Poursuite du projet de restructuration de la pouponnière/MECS
- Conduite de l'évaluation externe en mars
- Projet de médiation animale pour la MECS et l'accueil de jour
- Mise en œuvre du projet pour l'accueil d'urgence familial des 0-18 mois après notification par la CeA

Pôle Enfance



ÉDITORIAL

Encore une année dense pour le Pôle Enfance avec tout à la fois, l'intérim des Pavillons Saint-Jean et l'évaluation externe réalisée avec le Cabinet Else Consultants. Il aura fallu cinq ans de travail pour que les équipes de la MECS Home Saint-Jean soient en capacité de mener l'ensemble de leur mission avec rigueur, efficacité et bienveillance. Ce sont ces qualités qui ont été relevées par les évaluateurs alors qu'au même moment, l'équipe de Direction partageait son temps et son investissement entre le Home et les Pavillons Saint-Jean. C'est en effet l'autonomie et l'engagement des professionnels, la cohésion des équipes, qui ont permis d'assurer avec succès, cet arrêt sur image qu'est l'évaluation externe, et l'accompagnement au quotidien des enfants qui nous sont confiés, dans un processus toujours plus dynamique et au plus près de leur besoin.

Rodolphe du Gardin, Directeur

Les consultants de Else ont salué cet engagement dans la conclusion de leur rapport : « Tous les professionnels..., les partenaires (ASE), ... les personnes accompagnées ... présents aux différents temps de l'évaluation ont permis de mettre en valeur la qualité de l'établissement. » Ils ont notamment donné en exemple la démarche de bientraitance travaillée en 2024 et mise en œuvre en 2025 dans le cadre d'une démarche dynamique et interactive. C'est cette dynamique qu'il importe de maintenir en protection de l'enfance et cela implique une capacité de chacun à se remettre en question, à interroger et adapter notre organisation et nos pratiques pour accompagner les familles et les enfants jusqu'à leur insertion, hors du dispositif de la Protection de l'Enfance.

ACTIVITÉ

La MECS Home Saint-Jean a réalisé, en 2025, 31 168 journées, soit 858 journées de plus qu'en 2024 (30 310 journées) et 1 439 journées de plus qu'en 2023 (29 729 journées). Cette suractivité s'explique notamment par l'urgence de certaines situations qui, faute de places disponibles dans d'autres établissements, nous a conduit à préempter une des deux chambres de repli du Placement A Domicile (PAD) pour y placer un enfant en attendant qu'une place d'internat se libère.

La capacité d'accueil maximale théorique du Pôle Enfance est passée de 28 835 journées à 31 755 journées en 2024 avec l'intégration de 8 PAD supplémentaires. Le taux de remplissage de la

MECS Home Saint-Jean, tous services confondus, est donc de 98 % pour l'année 2025.



Au regard des taux d'occupation revus à la hausse en juillet 2024, ce sont l'internat et le PAD-Relai qui ont généré cette suractivité. On compte en effet pour l'internat un taux d'occupation de 99% et de 116% pour le PAD-R, le SEADR étant à 89% de taux d'occupation. Au global pour les deux services de placement à domicile, nous totalisons 13 387 journées réalisées sur un potentiel de 13 870 journées, soit un taux d'occupation de plus de 96,5% sur l'année.

L'internat

En 2025, l'internat a accompagné 55 enfants dont 5 nouveaux placements, soit deux fois moins que l'année précédente. Cet écart tient essentiellement à la nature des placements proposés par l'Offre Accueil Établissements (OAE) de la CeA : des situations pour lesquelles un retour en famille n'est pas envisageable dans le long terme, c'est-à-dire des enfants qui resteront donc dans l'établissement jusqu'à ce qu'ils puissent évoluer en autonomie.

La balance filles / garçons penche désormais en faveur des filles puisqu'on compte en 2025 l'accompagnement de 32 filles et 23 garçons. L'âge moyen se situe toujours autour de 9 ans, le plus âgé aura 17 ans en août 2026 et le plus jeune a 4 ans. On notera que la place d'urgence de l'internat, toujours occupée, a été officiellement valorisée au titre du sureffectif dans le cadre des mesures nouvelles.

Le rythme des entrées et des sorties de l'internat est deux fois plus faible qu'en 2024, puisqu'on ne compte que 4 entrées réelles en 2025, les 3 autres admissions correspondant à des placements courts en sureffectifs dans le cadre des OPP. Au global, sur les 5 sorties de l'internat, on compte les 3 OPP et 1 transfert vers le PAD-R.

L'établissement continue de développer et de renforcer le soutien à la parentalité avec l'action transversale des éducateurs du SEADR et du PADR qui interviennent en soutien de leurs collègues de l'internat. Les Visites Médiatisées sont assurées en grande partie par le SEADR en coordination avec le psychologue et les professionnelles du PAD-R effectuent les Visites à Domicile (VAD) avec leur collègue de l'internat. Par ailleurs, le financement d'un poste de « référent famille » dans le cadre des mesures nouvelles, a permis de sanctuariser le travail auprès de fratries, en interne comme à l'extérieur, afin que frères et sœurs puissent se retrouver autant que possible au regard des contraintes institutionnelles et juridiques.

L'évaluation externe a initié une refonte de notre

L'année 2025 marque un net ralentissement du turn-over des situations avec au global, les trois services confondus, 18 enfants entrés en 2025 pour 17 sorties dont un passage de l'internat vers le PAD-R et 3 enfants admis en sureffectif dans le cadre d'une Ordonnance Provisoire de Placement pour un séjour de moins d'un mois. Au global, l'établissement a accompagné 103 enfants soit 73 familles.



protocole de recueil des plaintes et réclamations de façon à répondre au mieux aux attentes des parents et aux observations des enfants. Dans le même esprit, la démarche de bientraitance, définie et travaillée dans le cadre du collectif, a institué une dynamique de réflexion et de revue des pratiques qui permet désormais de capitaliser sur les événements indésirables (EI) mais également sur les observations et rapports d'étonnement des stagiaires.

Les ateliers transverses, théâtre, jardinage, musique et randonnées ont rythmé l'année avec un renforcement de la médiation animale et des sorties en pleine nature. Deux groupes, grands et petits, ont ainsi bénéficié de ces temps hors de l'institution et des sollicitations du quotidien. Des mini-séjours dits « extractions » ont également permis de travailler de façon fine les cas les plus complexes, toujours dans le cadre de la dépense physique et de la médiation animale. En complément, les soins post-traumatiques se sont poursuivis tout au long de l'année, ponctués de synthèses pour en apprécier les effets. On notera également l'intensification des bilans psychologiques effectués désormais en interne par les psychologues de l'établissement. Un financement du Rotary nous a en effet permis de nous doter des valises de test nécessaires. Ces bilans sont donc réalisés dans les temps avec des conclusions suffisamment opérationnelles pour pouvoir être utilisées par les équipes, afin de nourrir les synthèses et l'orientation scolaire.

Le parrainage reste un pilier de notre action pour l'accompagnement des enfants en parcours

longs, ceux pour lesquels aucun retour en famille n'est envisageable. L'organisation d'une soirée « parrainage » avec le Conseil d'Administration de Résonance nous a permis de consolider notre partenariat avec l'UDAF tout en dynamisant

Le PAD-R

Le Placement À Domicile Relai (PAD-R) reste plus que jamais le moteur de l'internat bien que son « rendement » dépende étroitement des profils orientés par l'OAE. Pour rappel, créé en avril 2022, il s'agit de 10 places réservées en priorité à l'internat de la MECS avec l'objectif de faire sortir du dispositif de la Protection de l'Enfance les potentiels retours en famille tout en les sécurisant pour qu'ils restent pérennes. Les deux éducatrices du PAD-R travaillent donc étroitement avec leurs collègues de l'internat

Le SEADR

En 2025, le service a accompagné 35 enfants, ce qui représente 24 familles. Sur la période, 9 enfants sont sortis des effectifs : 1 d'entre eux a fait l'objet d'un placement en internat à la suite d'un repli, les 8 autres sorties sont des mains levées de placement. On notera là l'excellence des accompagnements menés par l'équipe du SEADR avec un nombre d'intervention par semaine conséquent lorsque cela est nécessaire, ainsi qu'une capacité à « tenir la ligne » et le travail sur les objectifs définis quand bien même les situations évoluent de manière sinusoïdale.

En dépit de nos appels à l'OAE et de la prévenance des places vacantes, le service s'est à plusieurs reprises retrouvé en sous-effectif au regard des

FAITS MARQUANTS

Le premier temps fort de l'année 2025 a été la réalisation de l'évaluation externe par le cabinet ELSE Consultants les 11 et 12 mars. Une semaine intensive, tant pour les équipes que pour l'équipe de Direction. En parallèle, les groupes ont préparé leurs camps d'été, tous particulièrement motivés par les félicitations du jury à l'issue de l'évaluation, puis par celles de l'Aide Sociale à l'Enfance en retour de la transmission officielle du rapport d'évaluation.

L'organisation le 10 mai d'un spectacle avec les Percussions de Strasbourg au Théâtre de Saint-Louis nous a permis de fédérer et de fidéliser nos bienfaiteurs, entreprises, mécènes et clubs-services autour de nos projets : camps nature, soins post-traumatiques, ateliers, achat de matériels,

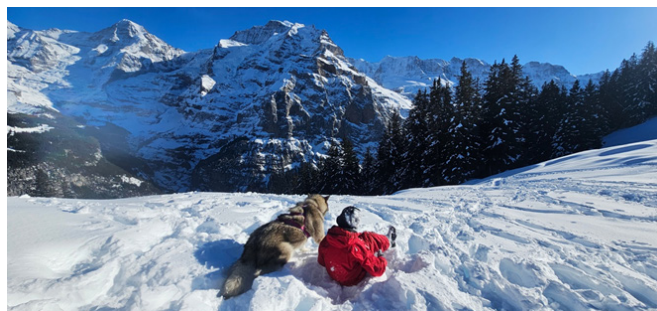
notre communication pour trouver davantage de candidats. 2026 devrait ainsi voir dépasser la barre symbolique des 10 enfants parrainés, des parrainages que nous voulons fiables et durables bien au-delà du placement.

à la préparation des PAD, tout en assurant ceux qui sont actés par le magistrat.

Le service a accompagné cette année 10 familles, ce qui représente 13 enfants. 3 d'entre eux sont sortis des effectifs dans le cadre d'une main levée de placement. Depuis sa création en avril 2022, le PAD-Relai a accompagné 36 enfants, soit 24 familles, ce qui a donné lieu à 26 sorties dont 22 mains levées de placement.

taux d'occupation nouvellement requis par l'ASE. Le SEADR seul est en effet à 89% de remplissage sur la période, même s'il se mesure en fait sur l'ensemble des deux services, SEADR + PAD-Relai (94%).

Le périmètre de l'équipe reste par ailleurs étendu en termes de km puisque nos professionnels évoluent dans le quadrilatère Felling - Seppois - Kembs - Colmar en passant par Thann - Willer sur Thur - Alolsheim et, bien sûr, Mulhouse.



avec l'émergence d'un projet d'envergure, l'implantation d'une serre MyFood dans le parc du Home Saint-Jean. Il s'agit d'installer une serre de 22m² qui fonctionnera en aquaponie pour produire, toute l'année, fruits et légumes pour le plus grand profit des enfants. Directement inspiré du projet « potage », c'est toute une organisation à mettre en place pour que chaque groupe de vie puisse prendre en charge, à tour de rôle, les opérations d'entretien, la taille et la cueillette de notre future production. L'implantation de la serre est prévue pour le mois de mai 2026. Un projet initié et en grande partie financé par le Rotary-club Mulhouse-Vosges, déjà financeur en 2025 d'un nouveau portique d'agrès pour les enfants. Le deuxième semestre aura été marqué par

l'arrivée de notre nouvelle infirmière qui, forte de son expérience en secteur hospitalier, a repris les rênes de notre infirmerie ainsi que le suivi médical des enfants de l'internat du Home et des Pavillons Saint-Jean. Cette embauche, qui suit celle de notre psychologue à temps plein, complète enfin l'équipe de Direction du Pôle Enfance. Une rentrée ne serait pas complète sans la participation des parents et l'exposé des projets de chacun des groupes en réunion plénière, début octobre. Enfin, l'automne s'est achevé avec la signature de notre partenariat avec la ville de Mulhouse. Un partenariat porté par Madame Marie Hottinger qui porte autant sur le développement du numérique que sur ses dangers et ses perspectives d'emploi, avec des actions de formation vers les équipes, les enfants et les familles, un accès privilégié aux ressources de la ville sur les temps forts, ateliers et salons éventuels et enfin, la prise en charge financière partielle d'un casque de réalité virtuelle, destiné à la relaxation et aux thérapies phobiques.

L'année 2025 a ainsi été jalonnée de temps forts :

- le 17/01/2025, invitation au match de basket de l'association « Ladies Circle »,
- le 6/03/2025, participation au concert Top Music,
- le 10/05/2025, spectacle du Home avec les

Percussions de Strasbourg à La Coupole à Saint Louis,

- le 24/05/2025, baptême de l'air à Habsheim avec le Kiwanis et participation à la journée « Défi Nature » de la CeA,
- du 15 au 20/06/2025, camp des P'tits Mousses en Ardèche (Beaulieu),
- du 5 au 7/07/2025, camp rando des Petits (hébergement en yourte sur le GTJ (Grande Traversée du Jura),
- du 21 au 26/07/2025, camp des Moussaillons en Bourgogne (Lac de Panthier),
- le 15/08/2025, intervention des trompettistes de l'Orchestre de Mulhouse,
- le 8/10/2025, première action transgénérationnelle avec la Maison de retraite Domitys (suivi des 6 et 24/12),
- du 22 au 28/10/2026, camp rando des grands dans les calanques de Marseille,
- le 16/12/2025, soirée de Noël du Kiwanis à l'Auberge du Zoo de Mulhouse,
- le 17/12/2025, récupération des Christmas Box préparés par les salariés d'Alsachimie et remise de dons de la Direction de l'entreprise,
- le 17/12/2025, spectacle de Noël « Drôles de comtes, drôle de Noël » au Home Saint-Jean,
- Le 18/12/2025, premier spectacle de théâtre des enfants du Home, en présence des parents.

PROJETS ET PERSPECTIVES

- Mise en œuvre et évaluation du projet « thérapies courtes » en suivi psychothérapeutique externe,
- Mise en œuvre du projet médiation animale spécifique pour les petits en complément des actions existantes et extension du projet aux Pavillons Saint Jean,
- Mise en œuvre du projet intergroupe Randonnée avec séjours,
- Généralisation du projet « Sophr'Home » à tous les enfants du Home Saint Jean, et ré-internalisation du projet,
- Poursuite du projet familles de parrainage,
- Développement du projet musique (salle de musique, mini-orchestre et premiers concerts),
- Rénovation de l'aire de jeu avec l'installation d'un nouveau portique pour les enfants, petits et grands,
- Mise en place et inauguration de la serre en aquaponie du Home (déplacement de la pergola existante),
- Développement du projet « Intergénérationnel » pour les Petits avec l'EHPAD Jean Dollfus et la résidence Domitys.

La plupart des projets transverses mis en œuvre en 2025 se poursuivront en 2026 avec une exception notable : le projet Potager deviendra le projet « La serre » du Home. Il s'agit d'un projet porté par le Rotary club Mulhouse-Vosges et qui va impacter tous les groupes d'internat avec l'implantation dans le parc de l'établissement d'une serre de 22m² de l'entreprise alsacienne, MyFood. Cette serre, exploitée en aquaponie, produira toute l'année fruits et légumes cultivés par les enfants et leurs éducateurs. Au-delà de l'intérêt pédagogique, du rapport à la nature et aux saisons, cette serre devrait être pour les enfants un formidable vecteur d'estime de soi et de communication vers l'extérieur, à commencer par les élèves de leurs écoles qui seront invités à venir visiter la serre, bel espace de vie et de sérénité, entre le bruissement de l'eau, les poissons et le vert des plantations.

Pôle Adolescence

ÉDITORIAL

Rodolphe du Gardin, Directeur par intérim

2025 aura été marqué par un intérim de Direction bicéphale avec le rattachement de la Maison Saint Jean, du SEADR de Colmar et des MNA/JNA au Directeur du Pôle Petite Enfance de Colmar, tandis que la Direction des Pavillons Saint Jean et du SEADR de Mulhouse a été assuré par le Directeur du Pôle Enfance, déjà en charge du Home Saint-Jean à Mulhouse.

Ainsi, si les services de placement à domicile et de JNA ont vécu une relative continuité sous l'autorité de la même cheffe de service qu'en 2024, il n'en va pas de même pour les Pavillons Saint-Jean. En effet, la reconstitution des équipes d'internat, réduites en début d'année en termes de titulaires, a été le leitmotiv de l'équipe de Direction du Pôle Enfance. En parallèle, le recrutement d'un chef de service a fini par aboutir en septembre. Dans

le même temps, un travail conséquent sur les situations des enfants de l'internat s'est vite révélé indispensable pour stabiliser les parcours les plus morcelés. Ces défis ont été relevés avec succès par les deux chefs de service du Home Saint-Jean qui ont articulé leurs missions et leurs efforts afin que les trois groupes de vie des Pavillons retrouvent une cohérence éducative, conforme aux standards de Résonance, et en phase avec celle du Home Saint-Jean.

Enfin, et si quelques turbulences sont venues perturber l'équipe de la Maison Saint Jean à l'automne, la fin de l'année 2025, bien que toujours sous les hospices de l'intérim de Direction, laisse augurer une année 2026 bien plus sereine, pour les enfants et les équipes.

ACTIVITÉ

Les internats

Les Pavillons Saint-Jean à Mulhouse :
Pour l'année 2025, les trois Pavillons de l'internat ont réalisé 10 814 journées soit, 8 065 journées pour les Pavillons 1 et 3 et 2 749 journées pour le service de semi-autonomie. Si on cumule ces chiffres avec le nombre de journées effectuées à la Maison Saint-Jean, on arrive à 15147 journées facturées sur l'année, soit 277 journées supplémentaires. En janvier 2025, les Pavillons 1 et 3 comptaient 22 enfants présents pour une capacité de 24, capacité atteinte à partir du mois de juillet et maintenue à plein jusqu'en octobre. Cette progression reflète parfaitement la

reconstruction des équipes éducatives sur l'année. En effet, en janvier 2025, seuls deux éducateurs en poste étaient titulaires d'un CDI, au mois de juillet, il ne restait plus que deux postes à pourvoir en CDI sur les trois Pavillons. Au global, le turn-over des deux pavillons d'internat a été conséquent avec 10 admissions et 4 sorties. Le service de semi-autonomie, Pavillon 2, a un taux d'occupation plein jusqu'en octobre avec pour l'année, 4 admissions dont 2 glissements internes et 5 sorties, la dernière à fin décembre.

La Maison Saint-Jean à Colmar :

L'activité de la Maison Saint-Jean est restée stable, ceci sans surprise étant donné que ce type de placement tourne quasiment toujours à plein. Ainsi, 4 333 journées ont été comptabilisées en 2025 pour la Maison Saint-Jean, représentant ainsi un taux de remplissage proche des 100% pour les 12 places agréées.

Les SEADR

Le SEADR de Mulhouse a réalisé pour 2025, 6 582 journées pour une capacité totale de 7 665 journées. Un taux d'occupation de 85% qui s'explique par une montée en charge progressive du nombre de situations gérées par éducateur dans le cadre de l'harmonisation des taux de prise en charge entre le Bas-Rhin et le Haut-Rhin. Le service est donc passé de 18 situations en janvier à 21 en décembre, ce en dépit de 7 mois d'absence d'une éducatrice qui n'a pu être remplacée. Pour l'année 2025, le

Les MNA/JNA

En ce qui concerne les MNA/JNA, 30 places sont ouvertes. Le service a accompagné 49 jeunes : 21 mineurs et 28 majeurs. Le taux de rotation a été important en 2025 soit 20 nouvelles arrivées et autant de départs. Sur un possible de 10 950 journées, 10 658 ont été réalisées, c'est-à-dire en flux quasi tendu, le temps nécessaire pour organiser le départ des uns et les modalités d'accueil de leurs remplaçants.

FAITS MARQUANTS

Les Pavillons Saint-Jean ont vécu sur l'année une refonte complète des équipes et de l'encadrement ainsi qu'un rafraîchissement des locaux et des équipements de première nécessité.

Ce travail n'a été possible que grâce à l'engagement des chefs de service du Pôle Enfance, en intérim sur les Pavillons, tout en gardant leurs responsabilités sur leurs services du Home Saint-Jean, et à l'articulation de leurs missions. Une réorganisation des missions des Chefs de service validée par la Direction générale a permis une supervision unifiée de l'équipe et du travail éducatif sur les

Le taux de rotation est quant à lui d'un peu plus de 40% avec 5 départs (2 vers de l'AEMO, 1 placement à domicile, 1 levée de placement et 1 retour à domicile) et 5 arrivées. Ce sont donc 17 jeunes qui ont été pris en charge en internat cette année.

service a admis 9 nouvelles situations dont un glissement de l'internat soit 7 familles et fait sortir 7 situations soit 5 familles.

Pour le SEADR de Colmar, 19 jeunes ont été suivis pour 14 places ouvertes. 7 sorties ont été opérées pour 7 nouvelles entrées. Le nombre de journées s'établit quant à lui à 4 953 journées soit un taux de remplissage de 97%.

L'accompagnement de jeunes âgés de plus de 18 ans est en progression notable : en effet, la durée de prise en charge pour les jeunes majeurs augmente. Des contrats jeunes majeurs sont accordés sur des périodes plus longues par l'ASE, afin de pouvoir sécuriser les parcours.

deux établissements. Le recrutement de nouveaux éducateurs a comblé les postes manquants et étoffé l'encadrement de proximité par la nomination de deux coordinateurs d'internat. Enfin, l'arrivée en septembre d'un nouveau Chef de service dédié aux Pavillons a permis de réarticuler les fonctions au sein des pavillons avec désormais un seul coordinateur hors équipes pour les Pavillons 1 et 3, un coordinateur d'équipe pour le Service de Semi-autonomie qui dispose maintenant d'une maîtresse de maison à temps plein. La cohérence éducative est ainsi assurée en supervision par les

chefs de service pour les deux établissements. Cette nouvelle articulation a permis de revenir à une prise en charge des enfants conforme aux standards de Résonance tout en faisant jouer à plein la transversalité des ressources entre les établissements. Les enfants des Pavillons Saint-Jean bénéficient ainsi depuis novembre 2025 des services de l'éducatrice spécialisée en médiation animale du Pôle Enfance. Elle les emmène en randonnée tous les 15 jours pour des temps très appréciés des enfants qui apprennent ainsi à renouer des liens de confiance avec leurs éducateurs. Les formations des équipes sont transverses aux deux établissements et des réunions de coordination ont lieu chaque semaine. En termes de rafraîchissement des locaux, on notera le renouvellement intégral de la literie pour les trois pavillons, lits, sommiers, matelas de qualité et lingerie. Un renouvellement appuyé par l'engagement des équipes et des maîtresses de maison, elles aussi nouvelles pour les Pavillons 1

et 2. L'ensemble des peintures a été repris, pour une part par les jeunes et en sous-traitance pour l'essentiel afin de rafraîchir les couloirs, chambres et pièces communes des Pavillons 1 et 3. Enfin en termes d'activité et au-delà de la médiation animale et des randonnées, les équipes des Pavillons Saint-Jean ont trouvé du sens dans l'organisation de la fête de Noël marquée par un concert Rock des Voice Flavour, un groupe prometteur dont le chanteur est éducateur au Home Saint-Jean et surtout du « Parcours citoyen » proposé par l'APRU en quatre étapes. Ce parcours a mobilisé 10 jeunes de plus de 14 ans, 8 garçons des Pavillons et 2 filles du Home, pour une découverte du sens de la citoyenneté française en démarrant le 22 novembre par une rencontre avec les forces de l'ordre pour une journée sécurité routière et qui se terminera au premier trimestre 2026 avec un voyage à Paris qui intégrera une visite du Sénat et le ravivage de la flamme du soldat inconnu.



A la Maison Saint-Jean, le travail éducatif du 2ème semestre a été marqué par une complexification des situations et un contexte tendu, résultant également de l'absence de plusieurs professionnels et un recours plus important à des salariés intérimaires.

Malgré ces circonstances, les enfants de la MSJ ont pu bénéficier courant 2025, de temps éducatifs et pédagogiques tout au long de l'année : 3 thématiques civiques et culturelles ont été travaillées à la MSJ sur 2025 :

- **Projet citoyenneté** : les enfants de la MSJ ont été sensibilisés aux préoccupations environnementales et ils ont participé à des actions pour préserver la planète : ils ont ainsi pu visiter la station d'épuration de Colmar, fabriquer des produits de ménages écologiques à coût réduit, monter une exposition des gestes écologiques,

- **Projet culturel** : l'importance du devoir de mémoire : grâce à un partenariat avec le Lion 's Club, c'est à travers la mémoire historique que les enfants de la MSJ ont pu réfléchir à leurs origines, leur légitimité, le sens de leur histoire et donc la signification profonde de leur rapport au monde. Ils ont ainsi pu visiter les sites historiques de Verdun et comprendre quels étaient les enjeux et conséquences de la 1ère guerre, puis participer à la commémoration des 80 ans de la libération de Colmar.



Les jeunes de la MSJ aux commémorations des 80 ans de la libération de Colmar

- **Développement des compétences scolaires** : en plus d'une scolarisation effective et assidue pour tous les enfants de la MSJ, des séances hebdomadaires de soutien scolaire ont eu lieu

les samedis matins à la MSJ, animées par une intervenante bénévole ; 2 enfants ont participé à un voyage linguistique à Londres ; 3 enfants ont pu pratiquer des stages sportifs (une semaine d'initiation à la pratique de foot et deux semaines de pratiques de sports à sensations).

Pour le service des MNA/JNA, et en co-construction avec l'ASE, Résonance s'est fixée comme objectif de ne sortir les jeunes de notre dispositif que lorsqu'ils ont une garantie de pouvoir accéder à un logement.

Aussi, 90% des jeunes sortants ont pu intégrer des logements du parc immobilier privé dans l'agglomération mulhousienne ou alors ont pu bénéficier de logements auprès de bailleurs sociaux. 10% des sortants se sont installés chez des proches.

En 2025, le travail d'accompagnement vers une insertion sociale et professionnelle a permis à l'ensemble de nos bénéficiaires majeurs, de quitter Résonance, après avoir signé ou un apprentissage ou un emploi pérenne dans les secteurs du bâtiment, de la restauration et des métiers de bouche. 100% des jeunes qui nous ont été confiés ont obtenu une carte de séjour ou un récépissé en attendant un titre de séjour.

PROJETS ET PERSPECTIVES

Pour les Pavillons Saint-Jean :

- Préparation de l'évaluation externe
- Mise en place des ateliers transverses, sport, rando, médiation, art-thérapie
- Préparation du passage à la mixité
- Réflexion sur le parc automobile
- Préparation des séjours vacances en équipe
- Participation au Conseil des jeunes de l'ASE
- Fin du 1er parcours Citoyen et mise en place du 2ème parcours pour une équipe mixte, Pavillons – Home Saint-Jean

Pour la Maison Saint-Jean :

- Préparation de l'évaluation externe en 2027
- Consolidation de l'organisation de la MSJ

Pour les MNA/JNA :

- Réussite des parcours de CIR (contrat d'intégration républicaine)

Pôle Handicap



ÉDITORIAL

L'année 2025 a été placée sous le signe de nouveaux projets, mais aussi de travaux au sein du Pôle Handicap.

Comme évoqué en 2024, nous avons proposé plusieurs projets dans le cadre des Appels à Manifestation d'Intérêt diffusés par l'ARS.

Nous avons appris fin 2024 que le projet de Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) de jour avait été retenu. La MAS de jour « Adélaïde Hautval » a vu le jour le 31 mars 2025 et nous a amenés à réfléchir l'utilisation des locaux afin d'être au plus près des besoins des personnes accompagnées.

Yannick Strescher, Directeur

Les enfants et l'équipe de l'UEEP ont quant à eux fait leur seconde rentrée au sein de l'école élémentaire Maurice Barres de Colmar.

Une année riche mais synonyme aussi d'adaptation pour les équipes et les personnes que nous accompagnons. Je remercie sincèrement l'ensemble des équipes et les cheffes de service des différents établissements pour leur investissement, leur bienveillance, qui ont permis aux jeunes de passer cette période transitoire de façon apaisée.

ACTIVITÉ

EEAP

Le taux d'activité de l'internat de l'EEAP est de 88% avec 3 867 jours d'activités. 3 places d'internat sont restées inoccupées sur l'année 2025, du fait d'un manque d'enfants sur notre liste d'attente.

Le nombre de journées réalisées à l'accueil de jour est de 2 641 au lieu des 3 536 prévues. Ce différentiel s'explique par le départ de plusieurs jeunes de l'établissement, sans que nous n'ayons de liste d'attente assez conséquente pour remplacer les places restées vacantes. De plus, la grande fatigabilité des enfants que nous accueillons, ainsi que les hospitalisations régulières et parfois longues, expliquent ce différentiel négatif.

A titre d'exemple, deux enfants ont été hospitalisés sur des durées longues allant de 2 à 4 mois.

4 enfants ont quitté l'établissement en 2025 :

- 3 jeunes ont rejoint la MAS Adélaïde Hautval le 31 mars 2025
- 1 enfant est décédé.

1 enfant a rejoint l'établissement au mois de juin.

Un travail de présentation de nos services a été engagé par l'équipe de cadres sur la seconde partie de l'année, auprès de nos différents partenaires et des acteurs du secteur (CAMSP, IME, MDPH, SESSAD, ...) dans le but de relancer les demandes d'admissions à l'EEAP, voire de réorienter certains jeunes venant d'autres établissements. Ce travail semble porter ses fruits en décembre 2025 et janvier 2026, avec des visites d'établissements programmées pour début 2026.

Néanmoins, nous constatons sur le Haut-Rhin de faibles listes d'attentes dans les autres EEAP.

La place d'accueil temporaire a été occupée 423 jours en 2025, sur les 365 jours prévus. Ce taux d'activité de 116% sur l'accueil temporaire s'explique par une demande croissante des parents et aidants,

Service TSA

Le service TSA « Brin d'éveil » accompagne des enfants de 2 à 6 ans porteurs de troubles du spectre autistique. Le service fonctionne 208 jours par an et a une capacité de 8 places.

En 2025, le service a accompagné 10 enfants en simultané. Malgré ces 2 accueils supplémentaires, la liste d'attente reste bien présente.

Le service a réalisé 1 373 journées au lieu des 1 580 prévues. Si ce différentiel est toujours négatif, il est néanmoins au-dessus du nombre de journées réalisées en 2024 (1 183). Cela s'explique par une réorganisation de certains temps de prise en charge et une nouvelle organisation de travail qui a été mise en place à la rentrée de septembre 2025.

Plusieurs périodes d'absences pour maladie des enfants, mais aussi pour vacances avec les parents, en dehors des périodes de fermeture habituelle, expliquent également la situation.

MAS de jour

La capacité d'accueil de la MAS en 2025 était de 6 personnes accompagnées, âgés de 20 à 60 ans, par jour.

Le nombre de journées réalisées à la MAS est de 770 au lieu des 948 journées prévues. Le service a été ouvert 158 jours sur l'année.

Le différentiel entre le prévisionnel et le réalisé s'explique par différents facteurs :

- Ouverture en cours d'année.
- Séjours de droit au répit déjà programmés dans d'autres établissements lors de l'admission de certains bénéficiaires.
- Hospitalisation et convalescence de plusieurs mois d'une jeune adulte accompagnée par le service.

pour des périodes s'inscrivant dans le cadre du « Droit au Répit ». Nous avons également dû refuser 36 jours d'accueil temporaire du fait d'un trop grand nombre de demandes sur des périodes très demandées. La demande d'accueil temporaire a plus que doublé en 2 ans, ce qui montre le besoin des aidants de trouver des solutions de répit.

Le lien avec les écoles maternelles de référence de chaque enfant a pu se poursuivre, tout comme le travail de partenariat avec les professionnels paramédicaux.

Pour la première fois depuis la création de « Brin d'Eveil », nous avons connu un renouvellement significatif des enfants accompagnés, puisque 6 enfants ont quitté le service en juillet, l'âge de 6 ans ayant été atteint et le cursus en école maternelle étant terminé :

- 1 enfant a été orienté vers le DAR (Dispositif d'Auto-Régulation)
- 5 enfants ont été orientés vers des classes de CP « ULIS ». 2 d'entre eux bénéficient de l'accompagnement par une AESH et 1 de l'accompagnement de la Plateforme Autisme

6 enfants ont rejoint les effectifs de l'unité « Brin d'Eveil » à la rentrée 2025 et 1 fin novembre 2025.



FAITS MARQUANTS

2025 : une année de déménagement et de mouvement des services

Nous avons engagé une réflexion globale sur le Pôle Handicap afin de proposer des locaux adaptés aux différents services.

Cette réflexion nous a conduits à délocaliser l'unité TSA « Brin D'éveil » à une nouvelle adresse. Le bâtiment a été aménagé en tenant compte des contraintes et des spécificités liées aux enfants porteurs de Troubles du Spectre Autistique. Les enfants et l'équipe ont emménagé dans les nouveaux locaux le 3 novembre 2025.

Le service se trouve désormais au 10 rue Blaise Pascal à Colmar.

Suite au déménagement du service TSA « Brin d'éveil », et après quelques travaux d'adaptation, le groupe « accueil de jour » des petits a intégré les anciens locaux de Brin d'Eveil situés au 1er étage

de l'EEAP. Ce déménagement était souhaité par l'équipe pluridisciplinaire afin de limiter les va et vient entre les étages et de faciliter le travail collaboratif avec l'internat situé juste à côté.

La MAS, quant à elle, après avoir utilisé des locaux provisoires au sein de l'EEAP de mars à décembre a pris possession de ses nouveaux locaux à la fin du mois de décembre. Ces derniers ont fait l'objet d'une visite de conformité de l'ARS en date du 18 décembre 2025. L'occasion également d'augmenter le nombre de personnes accueillies, passant ainsi de 6 à 12 personnes par jour au 1er janvier 2026.

Ce service est désormais situé au rez-de-chaussée du bâtiment, où se trouvait auparavant l'accueil de jour des petits.

L'ouverture de la MAS Adélaïde Hautval

L'ARS a validé le projet de MAS de jour que nous avons déposé en juin 2024. Dans un premier temps et afin de nous laisser le temps de réaliser les travaux pour ce nouvel établissement, nous avons été autorisés à débiter l'activité le 31 mars 2025, en accueillant 6 personnes par jour.

Une visite de conformité en date du 18 décembre 2025, nous a permis d'utiliser les nouveaux locaux à compter de janvier 2026 pour un effectif de 12 personnes par jour.

Ce nouvel établissement permet aux jeunes accueillis dans le cadre de l'amendement Creton (jeunes de plus de 20 ans maintenus

dans les établissements enfants) de trouver un accompagnement adapté à leurs besoins.

Dans ce projet, nous avons eu la chance d'être accompagnés par plusieurs mécènes dont la fondation Timken et le Lion's club « Petite Venise » de Colmar afin de réaliser les adaptations nécessaires à l'accompagnement d'un public adulte.

La MAS porte désormais le nom d'« Adélaïde Hautval ». L'officialisation du nom de la MAS a été réalisé le 30 juin en présence des élus et des descendants de la famille Hautval.

Mais qui est Adélaïde Hautval et pourquoi ce nom ?

Adélaïde Hautval est une médecin psychiatre, française, protestante, originaire d'Alsace. Reconnue « Juste parmi les nations » et chevalier de la légion d'honneur, elle a été déportée dans différents camps de concentration pour avoir défendu une famille juive.

Au sein des camps de concentration, les témoignages mettront en avant son dévouement auprès des prisonniers et son refus à plusieurs reprises de participer aux expérimentations

Le spectacle de fin d'année

En cette fin d'année 2025, les équipes et les personnes accompagnées au Pôle Handicap ont fait le choix de proposer un spectacle aux parents, mais aussi à toutes les personnes qui souhaitent découvrir le polyhandicap. Le but affiché de ce temps convivial était de mettre en lumière les talents des personnes en situation de polyhandicap.

Ce temps festif a réuni environ 150 personnes (parents, amis, voisins, ...). Le temps d'accueil a

permis de présenter sur différents ateliers le vélo adapté, le jeu de Boccia, un atelier musique et une exposition photos. S'en est suivie environ une heure de spectacle qui fut l'occasion de présenter des chants signés en Makaton, des danses adaptées aux personnes polyhandicapées, des chants proposés par l'équipe éducative, un concert de Djembé, ...

Un beau moment de convivialité au service de l'inclusion.

Développement du sport adapté

Nous le savons tous, le sport est bon pour la santé mais est aussi une source de plaisir et de lien social.

Être en situation de polyhandicap ne doit pas être une excuse pour priver la personne de ces différents bienfaits. Pour cela, nous développons l'offre en sport adapté auprès des personnes accompagnées. Des séances de patinoire, de piscine et des parcours moteurs sont proposés de façon régulière.

Afin de développer l'offre sportive, nous avons eu la chance de pouvoir acquérir, grâce au Rotary Club de Colmar, un vélo adapté aux personnes en fauteuil, ainsi qu'un jeu de Boccia financé par le CSE de l'entreprise Constellium.



PROJETS ET PERSPECTIVES

- Travail de réflexion demandé par l'ARS sur notre accompagnement sous forme de dispositifs et non plus de réponses à la place.
- Mise en place d'un nouveau type de tarification et travail de réflexion autour de la signature du prochain CPOM qui doit être signé au 1er janvier 2027. Ces réflexions porteront sur différentes thématiques : transformation de l'offre de service, articulation entre nos différents services et valorisation de nos pratiques bienveillantes et proactives.
- Préparation de l'évaluation définie par la Haute Autorité de Santé (HAS) qui se profile pour le premier trimestre 2027.
- Poursuite du travail sur la promotion de l'autodétermination et le développement du sport adapté
- Renouvellement des CVS de nos établissements

Pôle Parentalité et Insertion



ÉDITORIAL

L'année écoulée a été marquée par une dynamique particulièrement favorable pour les quatre services du pôle. Les résultats obtenus témoignent d'une année riche en réussites, portée par l'engagement, le professionnalisme et le dynamisme des équipes. Les professionnelles, en lien étroit avec les personnes accompagnées, ont activement contribué à l'évolution des pratiques et à la création de nouveaux outils, renforçant ainsi la qualité et la pertinence de l'offre de service. Le développement d'actions à destination des personnes accompagnées, notamment hors les murs de l'établissement, illustre notre capacité d'adaptation aux besoins identifiés sur les territoires.

Yann Mentzer, Directeur

Sur le plan organisationnel, le recrutement de postes chargés du pilotage et de la coordination de l'activité a permis de renforcer la cohérence des parcours et la lisibilité des dispositifs. L'augmentation des mesures au SEADR, ainsi que la pérennisation du CPERD, traduisent la reconnaissance institutionnelle du travail mené et la solidité des partenariats engagés.

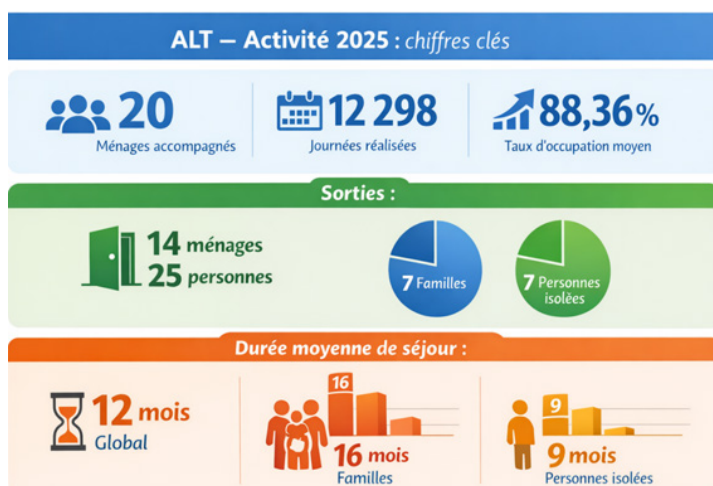
Les actions conduites s'inscrivent dans un cadre cohérent posé par une équipe de Direction pleinement mobilisée au service des missions du pôle. Ce rapport d'activité met en lumière une année structurante, consolidant les bases nécessaires à la poursuite et au développement des actions en faveur de la parentalité et de l'inclusion des personnes accompagnées.

ACTIVITÉ

Le Portail : dispositif d'hébergement

Cette solution dispose de 38 places (20 ménages en file active) avec plusieurs portes d'entrées : SIAO, SPIP et CEA. 30 ménages distincts ont été accompagnés soit 60 personnes sur l'année.

Le taux de rotation sur ce dispositif s'élève à 70% : 50% des ménages ont accédé à un logement pérenne sans rupture de parcours via des bailleurs sociaux. Le glissement de bail a été favorisé pour 1 ménage, ce qui lui a permis de sécuriser son parcours résidentiel, d'assurer une continuité d'occupation du logement et surtout de préserver un ancrage territorial et relationnel. Les 2 départs volontaires associés aux 2 retours en hébergement familial témoignent de la capacité du dispositif à respecter le choix éclairé des personnes dans leur prise de décision.



Les sorties involontaires/contraintes équivalent à 3 situations (1 expulsion locative, 1 incarcération et une hospitalisation) et soulignent la vulnérabilité de certains ménages.

Le Portail : dispositif ASLL

47 ménages distincts soit 122 personnes (dont 62 enfants : 57 mineurs, 5 majeurs) ont été accompagnés. Nous identifions :

- 89,36 % des ménages ont occupé un logement social soit une augmentation de 11.36 % au regard de l'année passée.

- 8,51 % des ménages étaient titulaires d'un bail auprès d'un bailleur privé soit une baisse significative de 13.49 %.

- 2,13% des ménages ont accédé à la propriété. Nouvelle configuration marquée par l'apparition d'une nouvelle typologie, absente en 2024.

Force est de constater l'aggravation du contexte socio-économique de l'ensemble des ménages accompagnés, toute zone d'intervention confondue. 76.6% des ménages accompagnés relèvent du secteur Centre (Colmar et agglomération), 17% du secteur sud (couronne

Le Portail : dispositif LPE

Ce dispositif permet d'accompagner des ménages vulnérables afin de réduire la précarité énergétique, d'optimiser les consommations, d'orienter vers des aides financières et dispositifs de rénovation. 19 ménages ont été accompagnés en ce sens. Ces ménages correspondent à 53 personnes soit 24 adultes et 29 enfants (22 mineurs et 7 majeurs âgés entre 18 et 26 ans). Force est de constater l'augmentation du public de familles monoparentales (42.2%) subissant une hausse de 14.2 points. Sur l'ensemble, 89.5% des usagers résident à Colmar, 78 % sont locataires

Le SEADR

Depuis l'augmentation de l'agrément avec un passage à 25 mesures et sa pérennisation en 2025, le SEADR a accompagné sur l'année en file active 51 enfants, soit 30 familles pour une réalisation de 8 423 journées. La durée moyenne d'accompagnement est de 10 mois avec un délai moyen d'attente avant effectivité de la mesure de 3 mois. Sur les 51 enfants dont 11 ont une reconnaissance MDPH, 43.1% sont sur la tranche d'âge de 0/3 ans, 51% sur celle de 4/6 ans et 5.9% concernent les 7/9ans. Notons le taux de 92.2 % exécutés dans un cadre judiciaire pour. 7.8 % dans un cadre administratif. Malgré le déménagement à Mulhouse d'une fratrie

Souignons la moyenne de 4 mois de vacance locative essentiellement due à des travaux conséquents suite à de lourdes dégradations.

mulhousienne), 6.4% du secteur Nord-Est et Nord-Ouest (Biesheim/Sainte-Marie-aux-Mines). La répartition des ménages indique que l'activité du service s'est principalement concentrée sur les familles : 46,8 % monoparentales (augmentation de 18.8%), 27,7 % (quasi identique) en direction des couples avec enfants soit un total de 74,5 %. Les personnes isolées sans distinction représentent quant à eux 25.5% (10.6 % pour les hommes, 14.9% pour les femmes).

44,2% des personnes accompagnées étaient bénéficiaires du RSA ; 25.6% percevaient un salaire ; 13.9% des indemnités de France Travail ; 9.3% une pension de retraite ; 7 % une AAH.

Cette modalité d'accompagnement a permis d'éviter à 25.6 % des ménages l'expulsion locative et à 37.2% des ménages de bénéficier d'un logement adapté.

du parc public, 22% du parc privé. Les familles monoparentales et les femmes seules (21.1%) constituent plus de 60% des ménages, pouvant être plus exposées au risque énergétique et financier : charges plus lourdes pour un revenu unique, présence d'enfants qui augmentent souvent leurs besoins énergétiques.

Le Portail : dispositif AGL

2 femmes isolées ont été accompagnées dans ce cadre. Les deux ménages se battent pour stabiliser leur situation et accéder à un logement autonome.

de 3 enfants, l'accompagnement a été maintenu afin d'éviter toute rupture de parcours.

Le profil des familles accompagnées est divers : 40.4% de couple, 13.5% correspondent à des familles recomposées, 42.3% concernent des familles monoparentales. Notons qu'un enfant vit chez un tiers digne de confiance, 1 autre chez ses grands-parents.

Le service a mobilisé la solution du « repli » pour 7 enfants pour une durée moyenne de 6.6 jours soit 33 jours au total. A l'issue, 4 enfants sont retournés au domicile et 3 ont été orientés vers un placement en établissement.

27 sorties ont été enregistrées. 66,7% (18 enfants) ont bénéficié d'un maintien au domicile dont 55,5% (10 enfants) avec un accompagnement allégé (AED/AEMO), 44,5% (8 enfants) avec poursuite d'un accompagnement renforcé (PAD ou AEMOR). 29,6% (8 enfants) ont nécessité un placement en internat (famille d'accueil ou établissement type MECS) et enfin 3,7% (1 enfant) ont accédé à une levée de tout accompagnement.

Le CPERD

6 436 journées ont été réalisées. 16 familles ont été accompagnées (identique en 2024). Il est à noter que nous avons rencontré et/ou étudié la situation de 22 ménages et en avons présenté 14 à la Commission :

- 8 ont eu un avis favorable : 7 ont pu démarrer un accompagnement en 2025, 1 s'est désisté au moment de l'accueil
- 3 ont eu un avis défavorable
- 2 demandes ont fait l'objet d'un avis reporté dans l'attente d'informations complémentaires
- 1 a fait l'objet d'une réorientation en Centre Maternel.

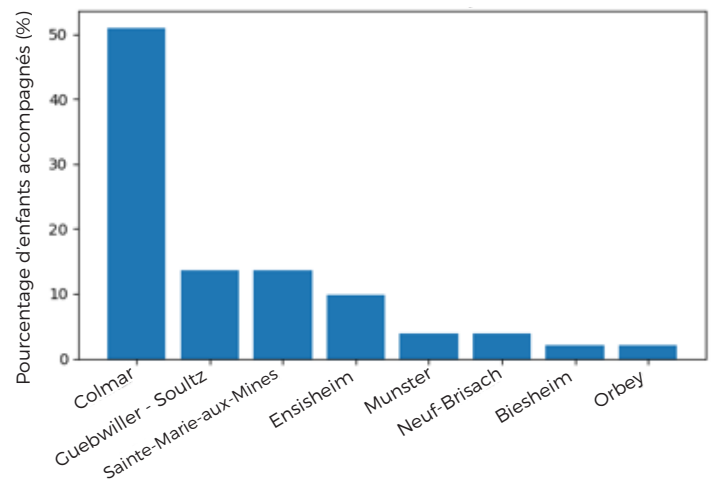
Sur les 16 familles accompagnées en 2025, 11 étaient locataires de leur logement et 3 ont bénéficié d'un logement loué par l'Association. 2 étaient hébergés par des tiers car mineurs au domicile parental. 7 familles résidaient à Colmar, 5 sur Mulhouse et 2 sur Guebwiller/Soultzmatt, 2 sur Kaysersberg/Turckheim. Les prescripteurs étaient à 37,5% les Centres Maternels, 25% les espaces solidarité de la CeA, 18,75% la PMI et 18,75% le service maternité de l'hôpital. Majoritairement, les motifs de l'orientation des ménages ont été identifiés autour de la problématique de développement physique, affectif, social, cognitif de l'enfant mais aussi liés à la sécurité affective de l'enfant ainsi que des inquiétudes en lien avec la vulnérabilité des parents.

La moyenne d'âge des enfants était de 9,5 mois (5 mois en 2024, 3,5 mois en 2023). À l'entrée dans le

Le Centre Maternel

En 2025, 38 personnes ont été accueillies au centre maternel collectif : 18 mères (parmi lesquelles une mineure) et 20 enfants, incluant deux fratries de deux.

Ces familles sont originaires de la région colmarienne excepté 1 de Mulhouse et 2 du Nord de la CeA. 55% des accueils ont été réalisés suite à une ordonnance du Juge des enfants, 28% en



dispositif, 7 enfants avaient entre 1 et 3 mois, 2 entre 3 et 6 mois, 3 entre 6 et 12 mois, 1 avait entre 12 et 18 mois, 2 entre 18 et 24 mois et 2 autres entre 24 et 36 mois.

11 familles sur les 16 sont des couples avec un enfant. Nous notons que 44% des ménages manquent de soutien familial. Nous constatons que 56% des ménages vivent sous le seuil de pauvreté. Nous identifions cette année, 2 parents comme ayant des conduites addictives. Dans 81% des ménages accompagnés, au moins un des parents présente des fragilités psychiques.

En moyenne, 9,5 interventions hebdomadaires par famille sont réalisées (contre 8,8 en 2024). Cette hausse s'explique par l'augmentation de la fréquence des interventions à domicile sur un temps donné, mais également une augmentation des temps de coordination et d'échanges avec les partenaires. Le système de répit a été mobilisé à 1 reprise pour 1 ménage pour une durée d'une journée et une nuit.

L'accompagnement a pris fin pour 10 ménages soit 26 personnes dont 10 enfants. La durée moyenne de prise en charge est de 7,2 mois. Concernant les ménages sortants, nous constatons le maintien à domicile de l'enfant pour 6 ménages, nous notons un arrêt anticipé à l'initiative des usagers pour 2 ménages et 1 ménage dont l'enfant a fait l'objet d'un placement classique.

placement administratif et seulement 17% dans un cadre préventif. A préciser que 8 d'entre elles étaient déjà accompagnées en 2024.

Toutes les familles accueillies avant 2025, à l'exception d'une dyade, admise en décembre 2024, sont sorties au courant de l'année. On compte 9 dyades sorties de l'établissement. De nombreuses mamans ont été orientées vers des

dispositifs internes au Pôle Parentalité et Insertion permettant d'optimiser la fluidité des parcours : 3 suivies par le CPERD, 2 admises en SEADR et 1 hébergée et accompagnée par l'équipe du PORTAIL. Malheureusement, en l'espace d'un mois, trois enfants ont dû être placés à la suite de départs inopinés de leurs mères en juin 2025 : 1 en pouponnière, 1 autre au sein de la MECS de Résonance et le dernier a été confié à ses grands-parents en tant que tiers digne de confiance.

La judiciarisation croissante des accueils au Centre Maternel entraîne une hausse du nombre de visites médiatisées assurées par les différentes professionnelles de l'équipe qui se sont formées sur cette thématique pour adapter leur pratique. L'accompagnement des familles comprend, dans ce nouveau contexte, des interventions plus régulières ; aussi l'accueil des enfants au sein du dispositif interne « la Coccinelle » est précieux pour permettre un répit aux mamans solos.

Plusieurs temps forts ont ponctué l'année. Les

FAITS MARQUANTS

Le Centre Maternel a bénéficié d'une augmentation de sa capacité d'accueil via la création de 6 places « hors les murs ». Toujours volontaire d'apporter des réponses au plus près des besoins, l'équipe s'emploie à développer cette modalité d'intervention innovante. Sous la responsabilité d'une nouvelle cheffe de service, elle a été renforcée en fin d'année d'une coordinatrice et de deux éducatrices spécialisées. Une mère et ses deux enfants ont pu être admis dans ce cadre. Proposer un accompagnement global direct au sein du domicile des familles ou en sortie d'établissement permettra d'éviter les ruptures de l'enfant avec son environnement et de pouvoir poursuivre le suivi en dehors de l'institution, dans une logique de parcours, afin de favoriser leur inclusion dans la cité.

Au Portail, un travail en équipe, conduit de manière agile et interactive, a permis d'identifier les leviers visant à alléger la charge de travail des professionnelles et de co-construire la feuille de

route d'un coordinateur chargé d'intervenir à des moments clés du parcours de l'utilisateur. Cette transformation des pratiques a pu se réaliser grâce à l'implication des professionnels et au soutien de la nouvelle cheffe de service. Par ailleurs, conformément au cahier des charges, les mesures ASLL ont été déployées sur Mulhouse.

De plus, les mères se sont mobilisées pour participer à un marché de Noël en confectionnant des couronnes de l'avent et des brédalas pour financer leur projet de médiation animale.



route d'un coordinateur chargé d'intervenir à des moments clés du parcours de l'utilisateur. Cette transformation des pratiques a pu se réaliser grâce à l'implication des professionnels et au soutien de la nouvelle cheffe de service. Par ailleurs, conformément au cahier des charges, les mesures ASLL ont été déployées sur Mulhouse.

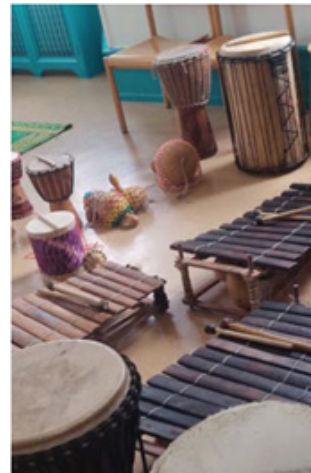
Le COPIL consacré aux compétences des familles a réuni usagers et professionnelles au cours des deux dernières années. Ce travail collaboratif a permis de concevoir des outils à destination des personnes accompagnées : identification interactive des besoins fondamentaux, création de jeux de cartes autour des besoins des adultes, élaboration d'une enquête de satisfaction.

Autres faits marquants : la consolidation et pérennisation du CPERD, l'augmentation du nombre de mesures du SEADR de 20 à 25 ainsi que le recrutement d'une professionnelle.

PROJETS ET PERSPECTIVES

- Finaliser l'évaluation externe pour le CM et le SEADR ;
- Construire un cadre de travail structuré pour le dispositif CM Hors les murs ;
- Poursuivre la réflexion sur la transformation de la crèche interne ;
- Poursuivre la collaboration avec le SPIP.

Pôle Accueil et Loisirs



ÉDITORIAL

L'année écoulée a été marquée par une dynamique particulièrement positive. La fréquentation, en constante progression, témoigne de la confiance renouvelée des familles et de l'attractivité des actions proposées aux enfants.

Cette affluence est le reflet d'un travail collectif engagé, partagé, cohérent et de qualité.

Cette réussite repose avant tout sur l'implication et le professionnalisme des équipes.

Animatrices, agent de service, coordinatrice, volontaires en service civique, bénévoles et cheffe de service ont fait preuve d'un engagement exemplaire tout au long de l'année, plaçant l'enfant au cœur de leurs pratiques professionnelles. Leur créativité, leur sens des responsabilités et leur capacité

Yann Mentzer, Directeur

d'adaptation ont permis de proposer des temps d'accueil riches, sécurisants et épanouissants.

L'année a également été marquée par une évolution importante de l'organisation du travail, avec la modification des emplois du temps des professionnels et la suppression des temps de coupure. Cette démarche, pensée en concertation, a permis d'améliorer significativement la qualité de vie au travail tout en renforçant la continuité éducative et la qualité des prestations proposées au public.

Le renforcement de l'encadrement s'inscrit dans cette même volonté d'offrir un accueil toujours plus qualitatif et sécurisant.

ACTIVITÉ

Globalement, l'ensemble des taux de fréquentation est en progression, témoignant de l'attractivité de notre offre. L'engagement et l'implication des professionnels ont été particulièrement reconnus, tant par les enfants accueillis que par leurs parents, soulignant la qualité de l'accompagnement proposé.

Depuis la rentrée 2025-2026, l'activité du périscolaire est à un niveau optimal. Certaines familles demandeuses ne peuvent malheureusement pas être accueillies, faute de places disponibles.

En 2025, l'établissement a fonctionné sur 221 jours. 226 enfants différents ont fréquenté l'Atelier du Château. 179 enfants étaient inscrits de manière régulière en périscolaire et le mercredi.

L'accueil périscolaire

La fréquentation sur le temps du midi a augmenté.

Une dynamique positive est observée sur les temps périscolaires, ce qui favorise la participation et contribue à une meilleure continuité de l'accompagnement.

Par ailleurs, le prestataire de restauration met les petits plats dans les grands : une attention particulière est portée à la qualité des repas, à la réduction du gaspillage alimentaire, ainsi qu'à l'ajustement des quantités et des menus en fonction des besoins.



L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Les deux premiers trimestres de l'année 2025 ont été marqués par des activités axées sur la découverte du monde et les différences de culture. Avant d'entamer la période estivale, les enfants se sont transformés en artistes pour un fabuleux tour des 5 continents à l'occasion de leur spectacle de fin d'année. Un temps fort riche en émotion qui ravit petits et grands.

La thématique de l'année scolaire 2025/2026 est « l'Atelier du Château traverse le Temps ! ». Les enfants ont voyagé dans le passé depuis les années 70 avant de revenir dans le présent. Ils feront ensuite un bond dans le futur pour créer leur monde de demain.

Au mois de septembre, ils ont eu par ailleurs la chance de faire les vendanges grâce à l'accueil d'une famille de viticulteur d'Ingersheim : un plaisir de pouvoir couper, manger et presser le raisin.

L'intervention « Percussions d'Afrique », proposée

par l'association Revoolution a permis aux enfants de découvrir des instruments traditionnels, des sonorités et des chants. Cette expérience, riche et dépaysante, a été vivement appréciée tant par les enfants que par l'équipe d'animation.

Au mois d'octobre, le château s'est relooké pour Halloween, atelier cuisine, bricolage, potions, fantômes, jeux, maquillage. Les enfants ont eu droit à un buffet d'Halloween réalisé par leurs petites mains. Pour finir en beauté, la traditionnelle boum festive les a ravis.

Pour terminer l'année 2025 dans la magie de Noël, les enfants ont préparé et réalisé un marché de Noël dans la cour du château, aidés de l'équipe d'animation. Au programme : lumières scintillantes, créations artisanales, vin chaud, chocolat chaud, brédalas et chants de Noël. Ce temps fort réunissant enfants, parents, habitants d'Ingersheim, salariés et membres associatifs a connu un fort succès.

FAITS MARQUANTS

L'intervention d'une sophrologue a été appréciée par les enfants et la séance dédiée aux parents a rencontré un accueil très favorable.

La fête de fin d'année de l'Atelier du Château demeure un événement hors du temps. Tout au long de l'année, les enfants préparent le spectacle avec enthousiasme et ont à cœur de présenter leur œuvre aux parents. Une nouvelle fois, l'édition 2025 a été une très belle réussite. Chapeau aux enfants et aux animatrices qui, grâce à leur imagination et leur engagement, rendent possible ce moment si particulier.

L'année 2025 a été particulièrement marquante pour l'équipe car un nouveau planning d'intervention a été mis en place en début d'année permettant de

réduire considérablement les temps de travail en coupés et d'avoir un temps de préparation d'activité dédié.

Le bilan réalisé par l'ensemble des parties prenantes est très positif.

L'encadrement est renforcé et une nouvelle animatrice a rejoint l'équipe suite au départ d'une salariée.

L'accueil de volontaires en service civique, de stagiaires BAFA ainsi que l'engagement de bénévoles se poursuit, aux côtés des animatrices et de la coordinatrice, afin de garantir un accueil de qualité pour les enfants et leurs familles.

PROJETS ET PERSPECTIVES

- Structurer les temps de préparation des activités pour les enfants
- Optimiser l'activité en mettant en place des process de fonctionnement co-construits avec l'équipe
- Projeter les objectifs partagés et les activités sur l'année
- Développer la mise en place de grands jeux mutualisés
- Favoriser la mixité du public
- Organiser une fête de fin d'année avec les enfants
- Co-construire une offre de service sécurisante et structurante pour tous
- Favoriser le lien avec les écoles et l'environnement de l'établissement
- Permettre l'inclusion des enfants à besoins spécifiques
- Développer les compétences des professionnels

2025 EN IMAGES



3ème participation de Résonance au Salon Formation Emploi de Colmar, en janvier 2025.



Résonance fête cette année ses 140 ans et met à l'honneur ses professionnels et membres du CA à travers un recueil de témoignages.



Mars 2025 : semaine nationale de la petite enfance sur le thème « Encore jouer à l'infini » avec les créations et activités des enfants du PPE et de la MAJPE.



Avril 2025 : une ourse est sculptée dans le tronc d'un vieil arbre à Logelbach.



Mai 2025 : le Pôle Enfance organise un concert des Percussions de Strasbourg au profit des enfants accueillis au Home Saint-Jean.



Mai 2025 : des moutons viennent agrandir les effectifs de Résonance dans le cadre de sa politique RSE !



Juin 2025 : officialisation du nom de la nouvelle MAS « Adélaïde Hautval ».



Novembre 2025 : semaine pour l'emploi des personnes en situation de handicap. Résonance accueille des personnes en situation de handicap pour découvrir nos métiers.



Octobre 2025 : Résonance organise sa semaine du Développement Durable et met en lumière les actions menées et des ateliers de sensibilisation.



Décembre 2025 : fêtes des Noël des pôles, spectacle inclusif au PH, confection de bredalas au Centre Maternel.



Décembre 2025 : signature de l'acte de propriété de Résonance du site de Logelbach.

GLOSSAIRE

A	AAC	Appel à Candidature
	AACG	Association des Amis de Caroline et Gustave
	AAH	Allocation aux Adultes Handicapés
	AAM	Appel à Manifestation
	AAP	Appel à Projet
	AED	Action Éducative à Domicile
	AEJ	Accueil Éducatif de Jour
	AEMO	Action Éducative en Milieu Ouvert
	AEMO-R/H	Action Éducative en Milieu Ouvert -Renforcée/Hébergement
	AEPA	Animation Enfance et Personnes Agées
	AES	Accompagnant Éducatif et Social
	AESH	Accompagnement/Accompagnant d'Élève en Situation de Handicap
	AGL	Aide à la Gestion Locative
	AJPJE	Accueil de Jour Parent Jeune Enfant
	ALT	Allocation de Logement Temporaire
	AMI	Appel à Manifestation d'Intérêt
	AGL	Aide à la Gestion Locative
	ANESM	Agence Nationale de l'Évaluation et de la qualité des établissements et services Sociaux et Médico-sociaux
	AP	Accueil Provisoire
	AP	Auxiliaire Puéricultrice
	ARS	Agence Régionale de Santé
	ARSEA	Association Régionale Spécialisée d'action sociale d'Éducation et d'Animation
	ASE	Aide Sociale à l'Enfance
	ASLL	Accompagnement Social Lié au Logement
	ASS	Assistant de Service Social
	ASSP	Accompagnement Soins et Services à la Personne
AT	Accueil Temporaire	
AT/MP	Accident du Travail/Maladie professionnelle	
AVDL	Accompagnement Vers et Dans le Logement	
AVS	Accompagnants à la Vie Scolaire	
B	BAFA	Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur
C	CA	Conseil d'Administration
	CAF	Contrat d'Accompagnement Familial (terminologie interne)
	CAF	Caisse d'Allocations Familiales
	CAMSP	Centre d'Action Médico-Sociale Précoce
	CATTP	Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel
	CD	Conseil Départemental
	CDD	Contrat à Durée Déterminée
	CDI	Contrat à Durée Indéterminée
	CDRS	Centre Départemental de Repos et de Soins
	CDS	Chef De Service Éducatif
	CE	Comité d'Entreprise
	CeA	Collectivité européenne d'Alsace
	CESF	Conseiller en Économie Sociale et Familiale
	CFEJE	Centre de Formation d'Éducateurs de Jeunes Enfants
	CHRS	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
	CIDE	Convention Internationale des Droits de l'Enfant
	CIF	Congé Individuel de Formation
	CJC	Consultations Jeunes Consommateurs
	CJM	Contrat Jeune Majeur
	CMPP	Centre Médico-Pédagogique et Psychologique
	CMS	Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie
	CNSA	Centre Médico-Social (Espaces Solidarité)
	CODIR	Comité de Direction
	COPIL	Comité de Pilotage

C	COTECH	Comité Technique
	CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
	CPEA	Centre Psychothérapique pour Enfants et Adolescents
	CPERD	Centre Parental Expérimental Renforcé Diffus
	CPF	Compte Personnel de Formation
	CPOM	Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
	CPPE	Commission Projet Parents-Enfants
	CRA	Centre Ressource Autisme
	CRM	Centre de Réadaptation de Mulhouse
	CRPGE	Centre Ressource Polyhandicap Grand Est
	CRIPS	Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes et des Signalements
	CSAPA	Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
	CSE	Comité Social et Économique
	CSC	Centre Socio-Culturel
	CSP	Comportements Sexuels Problématiques
CVS	Conseil de Vie Sociale	
D	DAF	Directeur Administratif et Financier
	DASE	Direction de l'Aide Sociale à l'Enfance
	DDCSPP	Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations
	DDETSPP	Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations
	DG	Direction Générale
	DIAF	Document Individuel d'Accueil de la Famille
	DIPC	Document Individuel de Prise en Charge
	DISF	Document Individuel de Soutien Familial
	DITAP	Diagnostic des Troubles des Apprentissages et suivi des anciens Prématurés
	DITEP	Dispositifs Instituts Thérapeutiques Éducatifs et Pédagogiques
	DRH	Directeur des Ressources Humaines
	DSF	Diagnostic Social et Financier
	DUI	Dossier de l'Usager Informatisé
	DVA	Droit de Visite Accompagnée
	DVH	Droit de Visite et d'Hébergement
DVM	Droit de Visite Médiatisée	
E	EEAP	Établissement pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés
	EDIPA	Équipe de Diagnostic et d'Intervention Précoce de l'Autisme
	EJE	Éducatrice de Jeunes Enfants
	EMDR	Eye Movement Desentitization and Reprocessing (thérapie de désensibilisation par mouvements oculaires)
	EPEI	Établissement de Placement Éducatif et d'Insertion
	ES	Éducateur Spécialisé
	ESMS	Établissements et Services Médico-Sociaux
	ESTES	École Supérieure en Travail Éducatif et Social de Strasbourg
ETP	Équivalent Temps Plein	
G	GAPP	Groupe d'Analyse des Pratiques Professionnelles
	GED	Gestion Électronique des Documents
	GPEC	Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences
H	HAS	Haute Autorité de Santé
I	IDE	Infirmier Diplômé d'État
	IEM	Institut d'Éducation Motrice
	IFCAAD	Institut de Formation au Travail Éducatif et Social
	IJSS	Indemnité Journalière de Sécurité Sociale
	ISSM	Institut Supérieur Social de Mulhouse
	IME	Institut Médico Éducatif
	IMP	Institut Médico-Pédagogique
	IMPRO	Institut Médico-Professionnel
ITEP	Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique	

J	JAF	Juge aux Affaires Familiales
	JAL	Journal d'Annonces Légales
	JAP	Juge d'Application des Peines
	JE	Juge des Enfants
	JNA	Jeunes Non Accompagnés
L	LAEP	Lieu d'Accueil Enfants-Parents
	LPE	Lutte contre la Précarité Énergétique
M	MAJPE	Maison d'Accueil de Jour Petite Enfance
	MAS	Maison d'Accueil Spécialisée
	MCAD	Mention Complémentaire Aide à Domicile
	ME	Médiation Énergie
	MDA	Maison Des Adolescents
	MDF	Maison Des Familles
	MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées
	ME	Moniteur Éducateur
	MECS	Maison d'Enfants à Caractère Social
	MNA	Mineurs Non Accompagnés
	MSJ	Maison Saint-Jean
N	NAO	Négociation Annuelle Obligatoire
O	OAE	Offre d'Accueil en Établissement
	OJ	Ordre Du Jour
	OPCO	OPérateur de COmpétences
	OPP	Ordonnance Provisoire de Placement
P	PA	Pôle Adolescence
	PA	Projet Associatif
	PAD	Placement À Domicile
	PAD-R	Placement À Domicile Relai
	PAG	Pôle Administration Générale
	PAL	Pôle Accueil et Loisirs
	PDC	Plan de Développement des Compétences
	PE	Placement Extérieur
	PE	Pôle Enfance
	PE	Pupille de l'État - Enfant né sous anonymat
	PEC	Prise en Charge
	PGAF	Projet Global d'Accompagnement de la Famille
	PH	Pôle Handicap
	PIJ	Psychiatrie Infanto-Juvenile
	PJJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse
	PMI	Protection Maternelle et Infantile
	PNE	Placement Non Exécuté
	PP	Projet Personnalisé
	PPA	Projet Personnalisé d'Accompagnement
	PPE	Projet Personnalisé pour l'Enfant
	PPE	Pôle Petite Enfance
	PPI	Pôle Parentalité et Insertion
PPJE	Pôle Prévention Jeune Enfant	
PPS	Projet Personnalisé de Scolarité	
PPSMJ	Personne Placée Sous-Main de Justice	
Q	QVT/QVCT	Qualité de Vie au Travail/Qualité de Vie et des Conditions de Travail

R	RABC	Risk Analysis Bio-contamination Control
	RAN	Report À Nouveau
	RBPP	Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnellesw
	RE	Référent Enfant
	REAAP	Réseau d'Écoute, d'Aide et d'Appui à la Parentalité
	RF	Référente Famille
	RFME	Rencontres Familiales Médiatisées Externalisées
	RGPD	Règlement Général sur la Protection des Données
	RPE	Rapport de Protection de l'Enfance
	RPS	Risques Psycho-Sociaux
RSA	Revenu de Solidarité Active	
S	SAPPH	Service d'Accompagnement à la Parentalité des Personnes en situation de Handicap
	SASP	Service d'Accompagnement et de Soutien à la Parentalité
	SAVS	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
	SEADR	Service Éducatif d'Accompagnement à Domicile Renforcé
	SEGPA	Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté
	SEPIA	Suicide Écoute Prévention Intervention auprès des Ados
	SESSAD	Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile
	SIAO	Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation
	SIE	Service d'Investigations Éducatives
	SIRH	Système d'Information de gestion des Ressources Humaines
	SPIP	Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
	SROMS	Schéma Régional d'Organisation Médico-Sociale
STP	Stress Toxique Précoce	
T	TDAH	Troubles du Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité
	TDC	Tiers Digne de Confiance
	TDI	Trouble de Développement Intellectuel
	TED	Troubles Envahissants du Développement
	TISF	Technicienne d'Intervention en Travail Social et Familial
	TND	Troubles du NeuroDéveloppement
	TPE	Tribunal Pour Enfants
	TSA	Trouble du Spectre de l'Autisme
	U	UDAF
UEEP		Unité d'Enseignement Externalisée pour Élèves Polyhandicapés
UEMA		Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme
ULIS		Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire
UPA		Unités Pour Adolescents
V	VAD	Visite À Domicile
	VAE	Validation des Acquis de l'Expérience
	VM	Visites Médiatisées



10 chemin des Confins, 68124 Logelbach
Tél : 03 89 27 04 01
Email info@resonance.alsace
www.resonance.alsace